

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1244

29 juin 2009

SOMMAIRE

Aerolit S.A.	59706	I.E. LuxSubCo French N° 2 S.à r.l.	59708
Aloes S.A., SPF	59693	I.E. LuxSubCo French No.1 S.à r.l.	59690
Arnica S.A., SPF	59692	I.E. LuxTopCo French N°2 S.à r.l.	59694
Avaloq Luxembourg S. à r.l.	59690	I.E. LuxTopCo French No 1 S.à r.l.	59695
BAUERE KOPERATIV, Société Coopéra- tive	59691	Infinity Investments S.A.	59695
Burglux S.à r.l.	59707	Kalma S.A.	59689
Capital International Portfolios 2	59710	Kind S.A.	59693
Chavannes S.A.	59693	KLA-Tencor MIE S.à r.l.	59706
Compagnie Financière Smyrna S.A.	59691	KLA-Tencor MIE S.à r.l.	59706
Compagnie Financière Smyrna S.A., SPF	59691	KLA-Tencor MIE S.à r.l.	59706
Compagnie Sud-Express S.A.	59692	Labmex International S.à r.l.	59704
Coralbay Invest S.A.	59693	Landia Lux S.à r.l.	59694
DSI Investment S.à r.l.	59706	Le Varesine S.à r.l.	59709
Edelwhite	59666	NNI XII (Luxembourg) S.à r.l.	59705
EM Finance Holding S.A.	59708	Palamon Collection S.à r.l.	59666
Eurimmo S.A.	59695	Pharmacopole S.A.	59694
Europa Plurimedia Synergie	59705	Polyvest Holding S.A.	59711
Europa Titanium S.à r.l.	59704	PRO.FO.MIC S.A.	59693
European Finance Corporation	59708	Pro Fonds (Lux)	59710
Ex Var Co-Investment GP S.à r.l.	59709	Reggio International S.A.	59690
Ex Var Second GP S.à r.l.	59709	Resitalia Management S.à r.l.	59707
Fendi S.A.	59695	Scaht Architecture & Développement S.A.	59691
Fondations Capital S.A.	59692	Socare S.A.	59691
Gipe S.A.	59691	Tough Mother Luxembourg	59696
GLL RESF Holding Alpha	59692	Valbay International S.A.	59705
Globafin S.A.	59692	Vancentio Holdings Limited	59708
Gousson - Consultadoria e Marketing S.à r.l.	59694	Villarmont S.A.	59707
Hungesa S.A.	59707	Villarmont S.A.	59707
		Volefin S.A.	59705

Edelwhite, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 40.402.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009072812/10.

(090085802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Palamon Collection S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 2.074.075,00.**

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 124.968.

In the year two thousand and nine, on the eleventh of May.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,
there appeared:

Palamon Collection HoldCo S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 124.971, having its registered office at 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg ("PCH");

here represented by Ms Saskia Leal Keijzer, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in London, on 27 April 2009.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to this deed to be filed with it at the same time with the registration authorities.

Such appearing party represents all of the share capital of Palamon Collection S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 124.968, having its registered office at 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Joseph Elvinger on 13 January 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 839, dated 10 May 2007 (the "Company"). The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the notary Maître Joseph Elvinger on 16 June 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 20, dated 6 January 2009.

The appearing party, representing the whole share capital of the Company, then passed the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to transfer the registered office of the Company from 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg through an extraordinary general meeting held on 24 October 2007, before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

As a result, the Company's registered office is established in the city of Strassen, Grand Duchy of Luxembourg.

Second resolution

The sole shareholder resolves to reclassify its seventy-six thousand three hundred twenty-six (76,326) issued shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each owned by PCH as class "A" shares (the "Class A Shares").

Third resolution

The sole shareholder resolves to transfer three (3) Class A Shares as follows (hereinafter referred to as the "Transfer of Class A Shares"):

- transfer of one (1) Class A Share to Mr Gérard Becquer having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; here represented by Mrs Saskia Leal Keijzer, prenamed, by virtue of a proxy.

- transfer of one (1) Class A Share to Mr Pascal Roumiguié having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; here represented by Mrs Saskia Leal Keijzer, by virtue of a proxy, and

- transfer of one (1) Class A Share to Mr Bruno Bagnouls having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, here represented by Mrs Saskia Leal Keijzer, by virtue of a proxy.

The said proxies will remain attached to the present deed.

The Transfer of Shares will be notified to the Company in accordance with the dispositions of article 1690 of the Luxembourg Civil Code (Code Civil).

As a consequence, Mr Gérard Becquer, Mr Pascal Roumiguié and Mr Bruno Bagnouls participate to this general meeting of shareholders of the Company and vote the following resolutions together with the existing shareholder:

Forth resolution

The shareholders resolve to create a new class of shares, the Class B Shares (as defined hereinafter).

Fifth resolution

The shareholders resolve to increase the share capital of the Company from its current amount of one million nine hundred and eight thousand one hundred and fifty euro (EUR 1,908,150) represented by seventy-six thousand three hundred twenty-six (76,326) Class A Shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each up to the amount of two million seventy-four thousand seventy-five euro (EUR 2,074,075) through the issuance of six thousand six hundred thirty-seven (6,637) class B shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each (individually the "Class B Share" and collectively the "Class B Shares"), to be paid by a contribution in cash of one hundred sixty-five thousand nine hundred twenty-five euro (EUR 165,925).

All the newly issued Class B Shares are fully subscribed and paid up as follows:

- Mr Lorenzo Mirabelli, Manager of SI Portfolio S.r.l. and SI Collection S.p.A., with professional address at Centro Direzionale Milanofiori, Strada 1, Palazzo F2, 20090 Assago (MI), Italy, has fully subscribed and paid up one thousand six hundred fifty-nine (1,659) Class B Shares by a contribution in cash of forty-one thousand four hundred seventy-five euro (EUR 41,475);

- Mr Maurizio Coggiola, Manager of SI Portfolio S.r.l. and SI Collection S.p.A., with professional address at Centro Direzionale Milanofiori, Strada 1, Palazzo F2, 20090 Assago (MI), Italy, has fully subscribed and paid up three thousand three hundred nineteen (3,319) Class B Shares by a contribution in cash of eighty-two thousand nine hundred seventy-five euro (EUR 82,975);

- Mr Mario Pozzato, Manager of SI Portfolio S.r.l. and SI Collection S.p.A., with professional address at Centro Direzionale Milanofiori, Strada 1, Palazzo F2, 20090 Assago (MI), Italy, has fully subscribed and paid up one thousand six hundred fifty-nine (1,659) Class B Shares by a contribution in cash of forty-one thousand four hundred seventy-five euro (EUR 41,475);

by a contribution in cash entirely allocated to the share capital of the Company so that the total amount one hundred sixty-five thousand nine hundred twenty-five euro (EUR 165,925) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

The subscribers are here represented by Mrs Saskia Leal Keijzer, prenamed, by virtue of proxies hereto attached.

Sixth resolution

The general meeting of shareholders resolve to amend in full and restate the Company's articles of association which shall now read as follows:

"A. Name - Duration - Purpose - Registered office

Art. 1. Name. There hereby exists among the current owners of the shares and/or anyone who may be a shareholder in the future, a company in the form of a société à responsabilité limitée under the name of "Palamon Collection S.à r.l." (the "Company" or "PC").

Art. 2. Duration. The Company is incorporated for an unlimited duration. It may be dissolved at any time and without cause by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 3. Purpose.

3.1 The Company's purpose is the creation, holding, development and realisation of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities of the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as any equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio.

3.2 The Company may further:

- grant any form of security for the performance of any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company, or of any director or any other officer or agent of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company; and

- lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company.

3.3 The Company may carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose. Within such purpose, the Company may especially:

- raise funds through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature, subject to the terms and conditions of the law;
- participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; and
- act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities.

Art. 4. Registered office.

4.1 The Company's registered office is established in the city of Strassen, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the Company's registered office may be transferred by a resolution of the board of managers.

4.3 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.4 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers.

B. Share capital - Shares - Register of shareholders - Ownership and Transfer of shares

Art. 5. Share capital.

5.1 Issued share capital

5.1 The Company's share capital is set at two million seventy-four thousand seventy-five euro (EUR 2,074,075), consisting of seventy-six thousand three hundred twenty-six (76,326) class A shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each (the "Class A Shares") and six thousand six hundred thirty-seven (6,637) class B shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each (the "Class B Shares").

5.1.2 Under the terms and conditions provided by law, the Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.2 Class A Shares

The Class A Shares are ordinary shares. They bear all ordinary economic and administrative rights, including rights to ordinary dividends, save as described herein.

In any event of distribution of reserves and revenues, the aggregate amount so being distributed shall be apportioned between the holders of Class A Shares (each a "Class A Shareholder", and together the "Class A Shareholders") and the holders of Class B Shares (each a "Class B Shareholder", and together the "Class B Shareholders") in proportion to the shareholding held by each of them. However, until the Break-Even Threshold (as defined hereinafter) is met, in any event of distribution of reserves and revenues, the Class A Shares shall have, in respect of each distribution, a monetary privilege equal to 70% of the amount due to the Class B Shares and the amount due to the Class B Shares shall be reduced correspondingly.

In any event of distribution of the share capital of the Company (other than in the case of distribution of reserves and revenues), the Class A Shares shall rank in priority to the Class B Shares.

5.3 Class B Shares

The Class B Shares are ordinary shares. They bear the right to the Extra Dividend (as defined hereinafter) along with all other economic and administrative rights, including rights to ordinary dividends, save as described herein.

In any event of distribution of reserves and revenues, the aggregate amount so being distributed shall be apportioned between the Class A Shareholders and the Class B Shareholders in proportion to the shareholding held by each of them. However, until the Break-Even Threshold is met, in any event of distribution of reserves and revenues the amount due to the Class B Shareholders shall be reduced as described in Clause 5.2 above.

In any event of distribution of the share capital of the Company (other than in the case of distribution of reserves and revenues), the Class B Shares shall rank subordinated to the Class A Shares (the per share amount so distributed to the Class B Shareholders, the "Subordinated Share Capital Distribution Amount").

5.4 Occurrence of a Leaving Event: mandatory redemption of the Class B Shares and determination of the Estimated Extra Dividend

Should a Leaving Event (as defined hereinafter) occur in respect of a Class B Shareholder, in compliance with the applicable legal provisions:

(1) all the Class B Shares belonging to the Class B Shareholder in respect of which the Leaving Event occurred shall become subject to mandatory redemption in full (and not in part), subject to Luxembourg law; and

(2) if the relevant Class B Shareholder ceasing to hold Office (as defined hereinafter) qualifies as Good Leaver (as defined hereinafter), within 20 (twenty) business days of the board of directors of the Company having been made aware

of the occurrence of such Leaving Event, the board of directors of the Company shall appoint an Expert (as defined hereinafter) in order to calculate the Fair Market Value (as defined hereinafter), the Leaving IRR (as defined hereinafter), the Vested Proportion at the Leaving Date (as defined hereinafter) and the Estimated Extra Dividend (as defined hereinafter), all as at such relevant Leaving Date (as defined hereinafter).

The Class B Shares so redeemed shall be cancelled and the share capital shall be reduced accordingly.

5.5 Occurrence of a Leaving Event: redemption price and payment thereof

In case of redemption of the Class B Shares because of the occurrence of a Leaving Event in respect of a Class B Shareholder, each Class B Shareholder shall be entitled to receive a redemption price, in compliance with the applicable legal provisions, equal to:

(1) if on such Leaving Date the Class B Shareholder qualifies as Bad Leaver (as defined hereinafter), the Bad Leaver Exit Amount (as defined hereinafter) to be paid by the Company on the relevant Leaving Date; or/and

(2) if on the Leaving Date it qualifies as Good Leaver, (i) the lower of the subscription price and the Relevant Proportion (as defined hereinafter) of the NV (as defined hereinafter) to be paid by the Company on the relevant Leaving Date, plus (ii) the Good Leaver Extra Dividend (as defined hereinafter), to be paid by the Company following the occurrence of a Sale Event (as defined hereinafter).

5.6 Occurrence of a Sale Event: Extra Dividend becoming payable Should a Sale Event occur the Extra Dividend shall become payable, in compliance with the applicable legal provisions.

5.7 Occurrence of a Sale Event: voluntary redemption of the Class B Shares and/or withdrawal of the Class B Shareholders.

In compliance with these By-laws and the applicable legal provisions, should a Sale Event occur:

(1) the Company shall be entitled to redeem and cancel all the Class B Shares then outstanding;

(2) each Class B Shareholder shall be entitled to withdraw from the Company, thereby demanding its Class B Shares to be redeemed and cancelled.

Following the redemption of the Class B Shares or the withdrawal of the Class B Shareholders from the Company in accordance with this Clause 5.7, the Class B Shares shall be cancelled, the share capital shall be reduced accordingly and each Class B Shareholder shall be entitled to receive by the Company, per each of its Class B Share so cancelled, a redemption price equal to the aggregate of:

(i) the lower of:

(a) the subscription price;

(b) the Relevant Proportion of the NV calculated as at the Sale Date (as defined hereinafter);

(c) the Subordinated Share Capital Distribution Amount;

plus

(ii) the Extra Dividend, should it have not been paid earlier.,

Art. 6. Shares.

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same par value.

6.2 The Company may have one or several shareholders, with a maximum number of forty (40), unless otherwise provided by law or an amendment to this By-laws is duly passed in accordance with applicable law.

6.3 A shareholder's right in the Company's assets and profits shall be proportional to the number of shares held by him/her/it in the Company's share capital, subject to article 5 hereof.

6.4 The death, legal incapacity, dissolution, bankruptcy or any other similar event regarding the sole shareholder, as the case may be, or any other shareholder shall not cause the Company's dissolution.

6.5 The Company may repurchase or redeem its own shares under the condition that the repurchased or redeemed shares be immediately cancelled and the share capital reduced accordingly.

6.6 The Company's shares are in registered form.

Art. 7. Register of shareholders.

7.1 A register of shareholders will be kept at the Company's registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register of shareholders will in particular contain the name of each shareholder, his/her/its residence or registered or principal office, the number of shares held by such shareholder, any transfer of shares, the date of notification to or acceptance by the Company of such transfer pursuant to these articles of association as well as any security rights granted on shares.

7.2 Each shareholder will notify the Company by registered letter his/her/its address and any change thereof. The Company may rely on the last address of a shareholder received by it.

Art. 8. Ownership and Transfer of shares.

8.1 Ownership and transfer of shares

8.1.1(a) Proof of ownership of the Class A Shares may be established through the recording of a Class A Shareholder in the register of shareholders. Certificates of the recordings in the register of shareholders will be issued and signed by

the chairman of the board of managers, by any two of its members or by the sole manager, as the case may be, upon request and at the expense of the relevant shareholder.

8.1.1(b) Proof of ownership of the Class B Shares may be established through the recording of a Class B Shareholder in the register of shareholders.

8.1.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they must designate a single person to be considered as the sole owner of that share in relation to the Company. The Company is entitled to suspend the exercise of all rights attached to a share held by several owners until one owner has been designated.

8.1.3 Except as provided in Clause 8.2 below in respect of the Class B Shares, the Company's shares are freely transferable among existing shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such Transfer given by the shareholders, including the transferor, representing in the aggregate seventy-five per cent (75%) of the share capital at least. Unless otherwise provided by law, the shares may not be transmitted by reason of death to non-shareholders, except with the approval of shareholders representing in the aggregate seventy-five per cent (75%) of the voting rights of the surviving shareholders at least.

8.1.4 Any transfer of shares will need to be documented through a transfer agreement in writing under private seal or in notarised form, as the case may be, and such transfer will become effective towards the Company and third parties upon notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by, the Company, following which any member of the board of managers may record the transfer in the register of shareholders.

8.1.5 The Company, through any of its managers, may also accept and enter into the register of shareholders any transfer referred to in any correspondence or in any other document which establishes the transferor's and the transferee's consent.

8.2 Lock-up period

For a period of 10 years of the Issue Date (as defined hereinafter), the Class B Shareholders shall not be entitled to Transfer (as defined hereinafter), pledge or otherwise encumber the Class B Shares held by them to any other party (the "Lock-up Period").

Notwithstanding the above, the Class B Shareholders may Transfer the Class B Shares held by them to another Class B Shareholder provided that the Transfer may only be carried out with the prior written approval of the shareholders representing at least 3/4 of the entire share capital.

Following the expiry of the Lock-up Period and for as long as the Company shall exist, the Transfer of the Class B Shares to other parties shall require the prior approval of the shareholders representing at least 3/4 of the entire share capital.

C. General meeting of shareholders

Art. 9. Powers of the general meeting of shareholders.

9.1 The shareholders exercise their collective rights in the general meeting of shareholders, which constitutes one of the Company's corporate bodies.

9.2 If the Company has only one shareholder, such shareholder shall exercise the powers of the general meeting of shareholders. In such case and to the extent applicable and where the term "sole shareholder" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "general meeting of shareholders" used in these articles of association is to be construed as being a reference to the "sole shareholder".

9.3 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

9.4 In case of plurality of shareholders and if the number of shareholders does not exceed twenty-five (25), instead of holding general meetings of shareholders, the shareholders may also vote by resolution in writing, subject to the terms and conditions of the law. To the extent applicable, the provisions of these articles of association regarding general meetings of shareholders shall apply with respect to such vote by resolution in writing.

Art. 10. Convening general meetings of shareholders.

10.1 The general meeting of shareholders of the Company may at any time be convened by the board of managers, by the statutory auditor(s), if any, or by shareholders representing in the aggregate more than fifty per cent (50%) of the Company's share capital, as the case may be, to be held at such place and on such date as specified in the notice of such meeting.

10.2 In case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, an annual general meeting must be held in the municipality where the Company's registered office is located or at such other place as may be specified in the notice of such meeting. The annual general meeting of shareholders must be convened within a period of six (6) months from closing the Company's accounts.

10.3 The convening notice for any general meeting of shareholders must contain the agenda of the meeting, the place, date and time of the meeting, and such notice is to be sent to each shareholder by registered letter at least eight (8) days prior to the date scheduled for the meeting.

10.4 If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the general meeting of shareholders may be held without prior notice.

Art. 11. Conduct of general meetings of shareholders - Vote by resolution in writing.

11.1 A board of the meeting shall be formed at any general meeting of shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer, each of whom shall be appointed by the general meeting of shareholders and who need neither be shareholders, nor members of the board of managers. The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening, majority requirements, vote tallying and representation of shareholders.

11.2 An attendance list must be kept at any general meeting of shareholders.

11.3 Quorum and vote

11.3.1 Each share entitles to one (1) vote.

11.3.2 Unless otherwise provided by law or by these articles of association, resolutions of the shareholders are validly passed when adopted by shareholders representing more than fifty per cent (50%) of the Company's share capital on first call. If such majority has not been reached on first call, the shareholders shall be convened or consulted for a second time. On second call, the resolutions will be validly adopted with a majority of votes validly cast, regardless of the portion of capital represented. There shall be no quorum (neither on first call nor thereafter) unless at least a Class A Shareholder is in attendance.

11.4.1 A Class A Shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person, shareholder or not, as his/her/its proxy in writing by a signed document transmitted by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such appointment being sufficient proof thereof. One person may represent several or even all Class A Shareholders.

11.4.2 A Class B Shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another shareholder, as his/her proxy in writing by a signed document transmitted by mail, facsimile, electronic mail, a copy of such appointment being sufficient proof thereof. One shareholder may represent several or even all Class B Shareholders.

11.5 Any shareholder who participates in a general meeting of shareholders by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such shareholder's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority.

11.6 Each shareholder may vote at a general meeting of shareholders through a signed voting form sent by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposals submitted to the resolution of the meeting as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour of or against the proposed resolution or to abstain from voting thereon by marking with a cross the appropriate box. The Company will only take into account voting forms received prior to the general meeting of shareholders which they relate to.

11.7 The board of managers may determine all other conditions that must be fulfilled by the shareholders for them to take part in any general meeting of shareholders.

Art. 12. Amendment of the articles of association. Subject to the terms and conditions provided by law, these articles of association may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted by a (i) majority of shareholders (ii) representing in the aggregate seventy-five per cent (75%) of the share capital at least.

Art. 13. Minutes of general meetings of shareholders.

13.1 The board of any general meeting of shareholders shall draw minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any shareholder who requests to do so.

13.2 The sole shareholder, as the case may be, shall also draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

13.3 Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified conforming to the original by the notary having had custody of the original deed, in case the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the chairman of the board of managers, by any two of its members or by the sole manager, as the case may be.

D. Management

Art. 14. Powers of the board of managers.

14.1 The Company shall be managed by one or several managers, who need not be shareholders of the Company. In case of plurality of managers, the managers shall form a board of managers being the corporate body in charge of the Company's management and representation. The Company may have several classes of managers. To the extent applicable and where the term "sole manager" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "board of managers" used in these articles of association is to be construed as being a reference to the "sole manager".

14.2 The board of managers is vested with the broadest powers to take any actions necessary or useful to fulfill the corporate object, with the exception of the actions reserved by law or by these articles of association to the shareholder (s).

14.3 The Company's daily management and the Company's representation in connection with such daily management may be delegated to one or several managers or to any other person, shareholder or not, acting alone or jointly as agent of the Company. Their appointment, revocation and powers shall be determined by a resolution of the board of managers.

14.4 The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument to any persons acting alone or jointly as agents of the Company.

Art. 15. Composition of the board of managers. The board of managers must choose from among its members a chairman of the board of managers. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a member of the board of managers.

Art. 16. Election and Removal of managers and Term of the office.

16.1 Managers shall be elected by the general meeting of shareholders, which shall determine their remuneration and term of the office.

16.2 Any manager may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of shareholders. A manager, who is also shareholder of the Company, shall not be excluded from voting on his/her/its own revocation.

16.3 Any manager shall hold office until its/his/her successor is elected. Any manager may also be re-elected for successive terms.

Art. 17. Convening meetings of the board of managers.

17.1 The board of managers shall meet upon call by its chairman or by any two (2) of its members at the place indicated in the notice of the meeting as described in the next paragraph.

17.2 Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by mail, facsimile, electronic mail or any other means of communication, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be indicated in the notice. Such convening notice is not necessary in case of assent of each manager in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. Also, a convening notice is not required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers. No convening notice shall furthermore be required in case all members of the board of managers are present or represented at a meeting of the board of managers or in the case of resolutions in writing pursuant to these articles of association.

Art. 18. Conduct of meetings of the board of managers.

18.1 The chairman of the board of managers shall preside at all meeting of the board of managers. In his/her/its absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore.

18.2 Quorum

The board of managers can deliberate or act validly only if at least half of its members are present or represented at a meeting of the board of managers.

18.3 Vote

Resolutions are adopted with the approval of a majority of votes of the members present or represented at a meeting of the board of managers. The chairman shall not have a casting vote.

18.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing any other manager as his/her/its proxy in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. Any manager may represent one or several of his/her/its colleagues.

18.5 Any manager who participates in a meeting of the board of managers by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such manager's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority. A meeting of the board of managers held through such means of communication is deemed to be held at the Company's registered office.

18.6 The board of managers may unanimously pass resolutions in writing which shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of managers duly convened and held. Such resolutions in writing are passed when dated and signed by all managers on a single document or on multiple counterparts, a copy of a signature sent by mail, facsimile, e-mail or any other means of communication being sufficient proof thereof. The single document showing all the signatures or the entirety of signed counterparts, as the case may be, will form the instrument giving evidence of the passing of the resolutions, and the date of such resolutions shall be the date of the last signature.

18.7 Any manager who has, directly or indirectly, a proprietary interest in a transaction submitted to the approval of the board of managers which conflicts with the Company's interest, must inform the board of managers of such conflict of interest and must have his/her/its declaration recorded in the minutes of the board meeting. The relevant manager

may not take part in the discussions on and may not vote on the relevant transaction. Where the Company has a sole manager and the sole manager has, directly or indirectly, a proprietary interest in a transaction entered into between the sole manager and the Company, which conflicts with the Company's interest, such conflicting interest must be disclosed in the minutes recording the relevant transaction. This article 18.7 shall not be applicable to current operations entered into under normal conditions.

Art. 19. Minutes of meetings of the board of managers.

19.1 The secretary, or if no secretary has been appointed, the chairman, shall draw minutes of any meeting of the board of managers, which shall be signed by the chairman and by the secretary, as the case may be.

19.2 The sole manager, as the case may be, shall also draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

19.3 Any copy and excerpt of any such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party shall be signed by the chairman of the board of managers, by any two of its members or by the sole manager, as the case may be.

Art. 20. Erisa rights.

20.1 For as long as an ERISA Fund or its nominees are directly or indirectly shareholders of the Company, that ERISA Fund will obtain certain management rights in the Company and its subsidiaries in a manner and to the extent permitting such ERISA Fund to substantially influence or participate in the management of the Company and its subsidiaries. Accordingly, it is agreed for the benefit of each of the ERISA Funds individually that each ERISA Fund or its nominee shall have the right (which rights shall belong solely to, and shall be exercised exclusively by, such ERISA Fund for its own benefit and for its own account) from time to time and at any time by notice in writing to propose up to two persons for election as managers of the Company and each of its subsidiaries and the shareholders and the shareholders of the subsidiaries shall vote and take such other action as may be necessary to ensure that in each case one person proposed by each ERISA Fund shall hold office as a manager of the Company and each of its subsidiaries (collectively the "ERISA Managers").

20.2 The shareholders in each of the ERISA Funds include limited partners which are entities governed in the United States of America by the Employee Retirement Income Security Act 1974 as amended from ("ERISA"). In order to permit the limited partners governed by ERISA to treat each of the ERISA Funds as VCOC's for the purposes of ERISA they need to obtain certain management rights in companies in which they invest in a manner and to an extent that will permit the ERISA Funds to qualify as a VCOC. Accordingly, it is agreed that as long as an ERISA Fund directly or indirectly holds any shares in the Company, the Company and its subsidiaries and their designated representatives shall provide each ERISA Fund (individually) with the following rights to the extent such rights are permissible under the applicable statutory laws (which rights shall belong solely to, and shall be exercised exclusively by, such ERISA Fund for its own benefit and for its own account):

20.2.1 the right to visit and inspect any of the offices and properties of the Company and its subsidiaries and the right to inspect and copy the books and records of the Company and its subsidiaries, at such times as the ERISA Fund shall reasonably request;

20.2.2 the right to appoint a representative to attend as an observer each and every meeting of the board of managers of the Company (and the board of directors of each subsidiary thereof). The appointment and removal of such a representative shall be by written notice from the ERISA Fund to the Company and shall take effect upon the delivery of written notice thereof at the Company's registered office or at any meeting of the board of managers;

20.2.3 the right to receive, within a reasonable time after its written request therefore, any information relating to the Company or its subsidiaries or associated companies as it in its sole discretion deems fit, including without limitation: (i) within 30 days of the month end monthly consolidated financial information and statements, including but not limited to a balance sheet, profit and loss and cash flow statements of the Company and each of its subsidiaries and associated companies; (ii) within 90 days of the end of each accounting period end annual audited consolidated financial statements; (iii) on an annual basis and no later than 30 days prior to the beginning of the Company's financial year or, if so requested on a more frequent basis, the business plan, budget and cash flow forecasts and projections of the Company and each of its subsidiaries and associated companies; (iv) monthly reports including a narrative setting out the progress of the group on matters materially affecting the business and affairs of the group; and (v) such additional financial or management information as the ERISA Fund may reasonably request including any operating reports, budgets, other financial reports and details of material developments or events or significant proposals;

20.2.4 the right to meet on a regular basis with the managers or other personnel of the Company and its subsidiaries and associated companies from time to time and upon reasonable notice to the Company (or the applicable subsidiary or associated company) for the purpose of consulting with, rendering advice, recommendations and assistance to, and influencing the managers of the Company (or its subsidiaries and associated companies) or obtaining information regarding the Company's or any of its subsidiaries' (or associated companies') business operations, financial condition, activities and prospects and expressing its views thereon including, significant changes in management, personnel and compensation of employees, introduction of new products or new lines of business, important acquisitions or dispositions of plants and equipment, significant research and development programs, the purchasing or selling of important trademarks, licenses or concessions or the proposed commencement or compromise of significant litigation;

20.2.5 the right to submit proposals and suggestions to the board of managers of the Company or to the board of any of its subsidiaries, if not adopted by management; and

20.2.6 to the extent consistent with applicable law (and with respect to events which require public disclosure, only following the Company's public disclosure thereof through applicable securities law filings or otherwise), the right to receive notice in advance with respect to any significant corporate actions, including, without limitation, extraordinary dividends, mergers, acquisitions or dispositions of assets, issuances of significant amounts of debt or equity and material amendments to the articles of association, and the right to consult with the Company with respect to such actions.

20.3 In the event that the Company ceases to qualify as an "operating company" (as defined in the first sentence of 29 C.F.R. Section 2510 3-101(e)), then the Company and each shareholder will co-operate in good faith to take all reasonable action necessary to provide that the investment of Palamon EE or Palamon II qualifies as a "Venture capital operating company" (as defined in the Plan Asset Regulations) and shall continue to qualify as a "Venture capital investment" (as defined in the Plan Asset Regulations). This provision shall not be construed as an obligation on any party to provide any additional finance to the Company or its subsidiaries.

20.4 For the purpose of this article, Erisa Fund means both or either of PEE and PEE BOA.

Art. 21. Dealings with third parties. The Company will be bound towards third parties in all circumstances by the joint signatures of any two managers or by the signature of the sole manager or by the joint signatures or by the sole signature of any person(s) to whom such signatory power has been delegated by the board of managers or by the sole manager. The Company will be bound towards third parties by the signature of any agent(s) to whom the power in relation to the Company's daily management has been delegated acting alone or jointly, subject to the rules and the limits of such delegation.

E. Supervision

Art. 22. Statutory auditor(s) - Independent auditor(s).

22.1 In case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, its operations shall be supervised by one or several statutory auditors, who may be shareholders or not.

22.2 The general meeting of shareholders shall determine the number of statutory auditors, shall appoint them and shall fix their remuneration and term of the office. A former or current statutory auditor may be reappointed by the general meeting of shareholders.

22.3 Any statutory auditor may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of shareholders.

22.4 The statutory auditors have an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

22.5 The statutory auditors may be assisted by an expert in order to verify the Company's books and accounts. Such expert must be approved by the Company.

22.6 In case of plurality of statutory auditors, they will form a board of statutory auditors, which must choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a statutory auditor. Regarding the convening and conduct of meetings of the board of statutory auditors the rules provided in these articles of association relating to the convening and conduct of meetings of the board of managers shall apply.

22.7 If the Company exceeds two (2) of the three (3) criteria provided for in the first paragraph of article 35 of the law of 19 December 2002 regarding the Trade and Companies Register and the accounting and annual accounts of undertakings for the period of time as provided in article 36 of the same law, the statutory auditors will be replaced by one or several independent auditors, chosen among the members of the Institut des réviseurs d'entreprises, to be appointed by the general meeting of shareholders, which determines the duration of his/her/their office.

F. Financial year - Profits - Interim dividends

Art. 23. Financial year. The Company's financial year shall begin on first January of each year and shall terminate on thirty-first December of the same year.

Art. 24. Profits.

24.1 From the Company's annual net profits five per cent (5%) at least shall be allocated to the Company's legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of the Company's reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

24.2 Sums contributed to the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve, if the contributing shareholder agrees with such allocation.

24.3 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

24.4 Under the terms and conditions provided by law and upon recommendation of the board of managers, the general meeting of shareholders will determine how the remainder of the Company's annual net profits will be used in accordance with the law and these articles of association.

Art. 25. Interim dividends - Share premium.

25.1 The board of managers or the general meeting of shareholders may proceed to the payment of interim dividends in accordance with Clauses 5.2 and 5.3, under the reservation that (i) interim accounts have been drawn-up showing that sufficient funds are available, (ii) the amount to be distributed does not exceed total profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of the law or of these articles of association and (iii) the Company's auditor, if any, has stated in his/her report to the board of managers that the first two conditions have been satisfied.

25.2 The share premium, if any, may be freely distributed to the shareholder(s) by a resolution of the shareholder(s) or of the manager(s) in accordance with these articles of association (and, in particular, in accordance with Clauses 5.2 and 5.3), subject to any legal provisions regarding the inalienability of the share capital and of the legal reserve.

G. Liquidation

Art. 26. Liquidation. In the event of the Company's dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, individuals or legal entities, appointed by the general meeting of shareholders resolving on the Company's dissolution which shall determine the liquidators'/liquidator's powers and remuneration.

H. Governing law

Art. 27. Governing law. These articles of association shall be construed and interpreted under and shall be governed by Luxembourg law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended."

I. Definitions

Art. 28. Definitions. In these Articles of Association unless the context otherwise requires the following terms have the following meanings:

"Bad Leaver"	means a Manager ceasing to hold Office due to voluntary resignation or lay-off with good cause;
"Bad Leaver Exit Amount"	means, in respect of a Bad Leaver, the result of the following operation: $SP * VPLD$. where: SP is the lower of the subscription price and the Relevant Proportion of the NV as at such Leaving Date; VPLD is the Vested Proportion at the Leaving Date;
"Break-Even Threshold"	means the aggregate amount of reserves and revenues distributed by PC to the Class A Shareholders becoming equal to the Class A Share Capital;
"Capital Gain"	means the amount by which the Sold Company's selling price, net of any sale expenses, exceeds the aggregate of (a) the initial purchase price paid in respect of SI and (b) all additional investments made by PEE BOA, or any other company of the Palamon group (by way of shareholder or intercompany loan or capital increases however denominated and under whatever form);
"Estimated Extra Dividend"	means, in respect of a Good Leaver, the result of the following operation: $(EVL - SP) * VPLD$ where: EVL is the Estimated Value in case of Leaving; SP is the lower of the subscription price and the Relevant Proportion of the NV as at such Leaving Date; VPLD is the Vested Proportion at the Leaving Date;
"Estimated Value in case of Leaving"	means on any Leaving Date, as the case may be: (1) if the Leaving IRR is lower than or equal to 20%, the subscription price; (2) if the Leaving IRR is higher than 20%, the Leaving Relevant Percentage of the Figurative Capital Gain, divided by the number of Class B Shares then outstanding;
"Expert"	means an International auditing firm of high reputation appointed by the board of directors of the Company;
"Extra Dividend"	means the Good Leaver Extra Dividend or the Non Leaver Extra Dividend, as the case may be and the context may require, it being understood that no Extra Dividend shall be due to Bad Leavers;
"Good Leaver"	means a Manager ceasing to hold Office due to death, permanent infirmity or lay-off without good cause;
"Good Leaver Extra Dividend"	means the lower of the following: (1) the Estimated Extra Dividend; and (2) the result of the following operation: $NLED * VPLD$ where: NLED is the Non Leaver Extra Dividend; VPLD is the Vested Proportion at the Leaving Date of the relevant Good Leaver;
"Fair Market Value"	means the estimate of what, in a free market, a willing buyer would pay to a willing seller for the purchase of SI (and the business carried out thereby), net of typical expenses associated to a sale process;

"Figurative Capital Gain"	means the amount by which the Fair Market Value exceeds the aggregate of (a) the initial purchase price paid in respect of SI and (b) all additional investments made by PEE BOA, or any other company of the Palamon group (by way of shareholder or intercompany loan or capital increases however denominated and under whatever form);
"Issue Date"	means the issuance of the Class B Shares;
"Leaving Date"	means the date on which a Leaving Event occurs;
"Leaving Event"	means the Managers (or any of them) ceasing to hold Office;
"Leaving IRR"	means, on any Leaving Date, the internal rate of return calculated in respect of Palamon's investment in SI, taking into account the time series of in-coming (to PEE BOA or any other company of the Palamon group) cash flows (which shall include the Fair Market Value as a figurative amount of possible sale price in the event of sale, net of figurative transaction costs) and out-going (from PEE BOA or any other company of the Palamon group) cash flows as at such date (such out-going flows to (i) include, without limitation, the purchase price paid for the purchase of SI, any shareholders and other intercompany loans and any capital increases however denominated and under whatever form, and to (ii) exclude an agreed amount of EUR 10 million);
"Leaving Relevant Percentage"	means, (i) if the Leaving IRR is higher than 20% but lower than or equal to 35%, a percentage comprised between 4% and 8% in direct proportion of a Leaving IRR comprised between 20% and 35%; or (ii) if the Leaving IRR is higher than 35%, a percentage equal to 8%;
"Manager"	means as the case may be Messr. Lorenzo Mirabelli, Maurizio Coggiola and Mario Pozzato; and "Managers" means all three of them;
"Non Leaver Extra Dividend"	means, as the case may be: (1) if the Vending IRR is higher than 20%, the Vending Relevant Percentage of the Capital Gain minus the lower of the subscription price and the Relevant Proportion of the NV, all divided by the number of Class B Shares then outstanding; (2) if the Vending IRR is lower than or equal to 20%, nil;
"NV"	means on any date the net value of the Company (aggregate of assets minus aggregate of liabilities), deducting negative items (e.g. own shares and appreciation reserves, if any) and dividend distributed from the Issue Date to such date;
"Office"	means, in respect of each Manager, the position as employee of Si Collection SRL currently held according to and disciplined by each individual employment contract;
"PCH"	means Palamon Collection Holdco S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 124.971, having its registered office at 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg;
"PC S.r.l."	means Palamon Collection S.r.l.;
"PEE"	means Palamon European Equity II, LP;
"PEE BOA"	means Palamon European Equity II BOA LP;
"Relevant Proportion"	means, on any date and in respect of any value or price, such value or price calculated on a per share basis, taking into account each Class of shares then existing;
"Sale Date"	means the date on which the Sale Event occurs.
"Sale Event"	means the sale of any of PCH, PC, PC S.r.l., SIC or SIP (or the business carried out by any of them, hereinafter the "Sold Company") to a Third Party;
"SI" means	SIC together with SIP;
"SIC" means	SI Collection S.p.A.;
"SIP" means	SI Portfolio S.r.l.;
"Sold Company"	means PCH, the Company, PC S.r.l., SIC or SIP (or the business carried out by any of them);
"Third Party"	means a company, person or entity which is not directly or indirectly controlled by PEE or PEE BOA; for the purpose of this definition, "controlled" means, as the case may be, (a) companies in which PEE or PEE BOA have the majority of the votes exercisable at an ordinary shareholders' meeting thereof or is anyway able to appoint the managers thereof, (b) companies in which PEE or PEE BOA hold a number of votes sufficient to exercise a dominant influence at an ordinary

	shareholders' meeting of such company (such influence shall be deemed as existing when at least one fifth -or one tenth if such company is listed on a regulated market-of the votes may be exercised at an ordinary shareholders' meeting), (c) companies which are under the dominant influence of PEE or PEE BOA by virtue of particular contractual deed with it;
"Transfer"	means, in the context of Clause 8 hereto, any event of inter vivos transfer of legal ownership or availability to third parties regardless of the legal instrument pursuant to which it is carried out;
"Vending IRR"	means, on the Sale Date, the internal rate of return calculated in respect of Palamon's investment in the Sold Company, taking into account the time series of in-coming (to PEE BOA or any other company of the Palamon group) cash flows (which shall include the purchase price paid by the Third Party, net of transaction costs) and out-going (from PEE BOA or other company of the Palamon group) cash flows as at such date (such out-going flows to (i) include, without limitation, the purchase price paid for the purchase of SI, any shareholders and other intercompany loans and any capital increases however denominated and under whatever form, and to (ii) exclude an agreed amount of EUR 10 million);
"Vending Relevant Percentage"	means (i) if the Vending IRR is higher than 20% but lower than or equal to 35%, a percentage comprised between 4% and 8% in direct proportion of an Vending IRR comprised between 20% and 35%; or (ii) if the Vending IRR is higher than 35%, a percentage equal to 8%;
"Vested Proportion at the Leaving Date"	means, in respect of any Class B Shareholder in respect of which a Leaving Event occurred, a percentage calculated on any Leaving Date equal to, as the case may be, (i) 20% for the period starting on (and including) the Issue Date and ending on 31 December 2009, (ii) 40% for the period starting on 1 st January 2010 and ending on 31 December 2010, (iii) 60% for the period starting on 1 st January 2011 and ending on 31 December 2011, (iv) 80% for the period starting on 1 st January 2012 and ending on the Sale Date;

Estimate of costs

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this extraordinary general meeting is estimated at approximately EUR 2,500.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, this deed was drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holders of the appearing persons, the proxy-holders signed together with the notary, this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le onze mai.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Palamon Collection HoldCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois du Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 124.971, dont le siège social est situé 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg ("PCH");

dûment représentée par Mlle Saskia Leal Keijzer, Maître en droit, domicilié au Luxembourg, en vertu d'une procuration établie à Londres, le 27 avril 2009.

La procuration, signée ne varietur par la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante représente l'entièreté du capital social de Palamon Collection S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant en vertu des lois du Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 124.968 et dont le siège social est situé 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, suivant acte notarié de Maître Joseph Elvinger du 13 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 839, en date du 10 mai 2007 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été

modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié de Maître Joseph Elvinger du 16 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 20 en date du 6 janvier 2009.

La partie comparante, représentant l'entière capital social de la Société, a adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de transférer le siège social de la Société situé au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg par décision d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 24 octobre 2007, devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

En conséquence, le siège social de la Société est établi dans la ville de Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de reclasser ses soixante-seize mille trois cent vingt-six (76.326) parts sociales émises d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, possédées par PCH en parts sociales de classe "A" (les "Parts Sociales de Classe A").

Troisième résolution

L'associé unique décide de céder trois (3) Parts sociales de Classe A comme suit (ci-après désigné la "Cession des Parts sociales de Classe A"):

- cession d'une (1) Part Sociale de Classe A à M. Gérard Becquer dont l'adresse professionnelle est 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ici représentée par Madame Saskia Leal Keijzer, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé.

- cession d'une (1) Part Sociale de Classe A à M. Pascal Roumiguié dont l'adresse professionnelle est 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ici représentée par Madame Saskia Leal Keijzer, en vertu d'une procuration sous seing privé et

- cession d'une (1) Part Sociale de Classe A à M. Bruno Bagnouls dont l'adresse professionnelle est 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ici représentée par Madame Saskia Leal Keijzer, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Les procurations prémentionnées resteront annexées aux présentes.

Ces cessions de parts seront notifiées à la Société en conformité avec les dispositions de l'article 1960 du Code Civil.

Par conséquent, M. Gérard Becquer, M. Pascal Roumiguié et M. Bruno Bagnouls assistent à la présente assemblée générale des associés de la Société et votent les résolutions suivantes ensemble avec l'associé existant:

Quatrième résolution

Les associés décident de créer une nouvelle classe de parts sociales, les Parts Sociales de Classe B (telles que définies ci-après).

Cinquième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de un million neuf cent huit mille et cent cinquante euros (EUR 1.908.150) représenté par soixante-seize mille trois cent vingt-six (76.326) Parts Sociales de Classe A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune à la somme de deux millions soixante-quatorze mille soixante-quinze euros (EUR 2.074.075) par l'émission de six mille six cent trente-sept (6.637) parts sociales de classe B d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune (à titre individuel la "Part Sociale de Classe B" et collectivement les "Parts Sociales de Classe B"), devant être libérées par un apport en espèces d'un montant de cent soixante-cinq mille neuf cent vingt-cinq euros (EUR 165.925).

Toutes les Parts Sociales de Classe B nouvellement émises sont intégralement souscrites et libérées comme suit:

- M. Lorenzo Mirabelli, Gérant de SI Portfolio S.r.l. et SI Collection S.p.A., dont l'adresse professionnelle est Centro Direzionale Milanofiori, Strada 1, Palazzo F2, 20090 Assago (MI), Italie, a entièrement souscrit et payé mille six cent cinquante-neuf (1.659) Parts Sociales de Classe B par un apport en espèces d'un montant de quarante et un mille quatre cent soixante-quinze euros (EUR 41.475);

- M. Maurizio Coggiola, Gérant de SI Portfolio S.r.l. et SI Collection S.p.A., dont l'adresse professionnelle est Centro Direzionale Milanofiori, Strada 1, Palazzo F2, 20090 Assago (MI), Italie, a entièrement souscrit et payé trois mille trois cent dix-neuf (3.319) Parts Sociales de Classe B par un apport en espèces d'un montant de quatre-vingt deux mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 82.975);

- M. Mario Pozzato, Gérant de SI Portfolio S.r.l. et SI Collection S.p.A., dont l'adresse professionnelle est Centro Direzionale Milanofiori, Strada 1, Palazzo F2, 20090 Assago (MI), Italie, a entièrement souscrit et payé mille six cent cinquante-neuf (1.659) Parts Sociales de Classe B par un apport en espèces d'un montant de quarante et un mille quatre cent soixante-quinze euros (EUR 41.475);

par un apport en espèces intégralement affecté au capital social de la Société de sorte que le montant total de cent soixante-cinq mille neuf cent vingt-cinq euros (EUR 165.925) se trouve à la disposition de la Société à partir de ce moment, tel que cela a été prouvé au notaire instrumentant.

Les souscripteurs sont ici représentés par Madame Saskia Leal Keijzer, en vertu de procurations sous seing privé, ci-annexées.

Sixième résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de modifier et reformuler les statuts de la Société pour leur donner la teneur suivante:

"A. Nom - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er}. Nom. Il existe entre les propriétaires actuels des parts sociales et/ou toute personne qui sera un associé à l'avenir, une société sous la forme d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Palamon Collection S.à r.l." (la "Société" ou "PC").

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, prise selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portfolio composé de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du Grand-Duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par voie de souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, tels que des titres participatifs, des titres représentatifs d'une dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion et le contrôle de ce portfolio.

3.2 La Société pourra également:

- accorder toute forme de garantie au titre de l'exécution de toute obligation de la Société ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou de tout gérant ou autre dirigeant ou agent de la Société, ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société; et

- consentir des prêts à toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou assister une telle entité de toute autre manière.

3.3 La société peut réaliser toutes les transactions qui contribuent directement ou indirectement à la réalisation de son objet. Dans le cadre de son objet, la Société peut notamment:

- rassembler des fonds, notamment en souscrivant des emprunts sous toute forme ou en émettant tous titres participatifs ou tous titres représentatifs d'une dette, incluant des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tous droits de toute nature sous réserve des dispositions légales;

- participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité dans le Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger; et

- agir comme associé/actionnaire responsable indéfiniment ou de façon limitée pour les dettes et engagements de toutes entités du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la même commune par décision du conseil de gérance.

4.3 Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des associés, prise selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.4 Il peut être créé, par décision du conseil de gérance, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

B. Capital social - Parts sociales - Registre des associés - Propriété et Transfert des parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 Capital social émis

5.1 La Société a un capital social de deux millions soixante-quatorze mille soixante-quinze euros (EUR 2.074.075) représenté par soixante-seize mille trois cent vingt-six (76.326) parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune (les "Parts Sociales de Classe A") et six mille six cent trente-sept (6 637) parts sociales de classe B ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune (les "Parts Sociales de Classe B").

5.1.2 Conformément aux conditions et termes prévus par la loi, le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés, prise selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.2 Parts Sociales de Classe A

Les Parts Sociales de Classe A sont des parts sociales ordinaires. Tous les droits ordinaires de nature patrimoniale et administrative en ce compris les droits afférents aux dividendes ordinaires sont attachés aux parts sociales, sauf disposition contraire des présentes.

En cas de distribution des réserves et revenus, le montant cumulé ainsi distribué sera réparti entre les détenteurs des Parts Sociales de Classe A (chacun étant un "Associé de Classe A", et collectivement les "Associés de Classe A") et les détenteurs de Parts Sociales de Classe B (chacun étant un "Associé de Classe B", et collectivement les "Associés de Classe B") proportionnellement à leurs participations respectives. Cependant, tant que le Point d'Équilibre (tel que défini ci-après) n'est pas atteint et en cas de distribution des réserves et revenus, les Parts Sociales de Classe A auront, au titre de chaque distribution, un privilège de nature pécuniaire correspondant à 70 % du montant dû au titre des Parts Sociales de Classe B et le montant dû au titre des Parts Sociales de Classe B sera réduit en conséquence.

Dans tout cas de distribution du capital social de la Société (autre qu'une distribution des réserves et revenus), les Parts Sociales de Classe A seront prioritaires sur les Parts Sociales de Classe B.

5.3 Parts Sociales de Classe B

Les Parts Sociales de Classe B sont des parts sociales ordinaires. Elles confèrent un droit au Dividende Supplémentaire (tel que défini ci-après) ainsi que tous les autres droits de nature patrimoniale et administrative en ce compris les droits aux dividendes ordinaires, sauf disposition contraire des présentes.

En cas de distribution des réserves et revenus, le montant cumulé ainsi distribué sera réparti entre les détenteurs des Parts Sociales de Classe A et les détenteurs de Parts Sociales de Classe B proportionnellement à leurs participations respectives. Cependant, tant que le Point d'Équilibre n'est pas atteint en tout cas de distribution des réserves et revenus, le montant dû aux détenteurs de Parts sociales de Classe B sera réduit tel que le stipule la Clause 5.2 susmentionnée.

Dans tout cas de distribution du capital social de la Société (autre qu'une distribution des réserves et revenus), les Parts Sociales de Classe B prendront rang après les Parts Sociales de Classe A - (le montant par part sociale ainsi distribué au détenteur de Parts Sociales de Classe B, étant le "Montant de Distribution du Capital Social Subordonnée").

5.4 Survenance d'un Événement de Départ: rachat obligatoire des Parts Sociales de Classe B et détermination du Dividende Supplémentaire Estimé:

En cas de survenance d'un Événement de Départ (tel que défini ci-après) concernant un Associé de Classe B, conformément aux dispositions légales applicables:

(1) toutes les Parts Sociales de Classe B appartenant à l'Associé de Classe B à l'égard duquel un Événement de Départ se produit, feront l'objet d'un rachat obligatoire en entier (et en aucun cas un rachat partiel) soumis aux lois du Luxembourg; et

(2) dans le cas où l'Associé de Classe B cesse ses Fonctions (tel que cela est défini ci-après) et se définit comme un Bon Sortant (tel que défini ci-après), dans un délai de 20 (vingt) jours ouvrables suivant la connaissance de la survenance de l'Événement de Départ par le conseil de gérance, le conseil de gérance de la Société nommera un Expert (tel que défini ci-après) ayant pour mission de calculer la Juste Valeur Marchande (telle que définie ci-après), le TRI de Départ (tel que défini ci-après), la Proportion Acquise à la Date de Départ (telle que définie ci-après) ainsi que le Dividende Supplémentaire Estimé (tel que défini ci-après), toutes ces valeurs étant appréciées à la Date de Départ applicable (telle que définie ci-après).

Les Parts Sociales de Classe B ainsi rachetées seront annulées et le capital social sera en conséquence réduit.

5.5 Survenance d'un Événement de Départ: prix de rachat et paiement y afférent

En cas de rachat des Parts Sociales de Classe B du fait de la survenance d'un Événement de Départ concernant un Associé de Classe B, chaque Associé de Classe B sera autorisé à percevoir un prix de rachat conformément aux dispositions légales applicables, correspondant:

(1) si à la Date de Départ l'Associé de Classe B se définit comme un Mauvais Sortant (tel que défini ci-après) au Montant en cas de Sortie du Mauvais Sortant (tel que défini ci-après) à payer par la Société à la Date de Départ correspondante; ou/et

(2) si à la Date de Départ il se définit comme un Bon Sortant, (i) au montant le plus faible représenté par soit le prix de souscription soit la Proportion Applicable (tels que définis ci-après) de la VN (telle que définie ci-après) devant être payé par la Société à la Date de Départ correspondante, plus (ii) le Dividende Supplémentaire attribuable au Bon Sortant (tel que défini ci-après), devant être payé par la Société à la suite de la survenance d'un Événement de Cession (tel que défini ci-après).

5.6 Survenance d'un Événement de Cession: exigibilité du Dividende Supplémentaire

En cas de survenance d'un Événement de Cession, le Dividende Supplémentaire devient exigible et payable, conformément aux dispositions légales applicables.

5.7 Survenance d'un Evénement de Cession: rachat à titre volontaire des Parts Sociales de Classe B et/ou retrait des Associés de Classe B

En cas de survenance d'un Evénement de Cession conformément aux présents statuts et aux dispositions légales applicables:

- (1) la Société sera autorisée à racheter et annuler toutes les Parts Sociales de Classe B alors émises;
- (2) chaque Associé de Classe B sera autorisé à se retirer de la Société, en demandant par voie de conséquence le rachat et l'annulation de ses Parts Sociales de Classe B.

À la suite du rachat des Parts Sociales de Classe B ou du retrait des Associés de Classe B (de la Société) conformément à la présente Clause 5.7, les Parts Sociales de Classe B seront annulées et le capital social sera réduit en conséquence. Chaque Associé de Classe B sera autorisé à recevoir de la Société, pour chacune de ses Parts Sociales de Classe B ainsi annulées, un prix de rachat correspondant au cumul:

- (i) du montant le moins élevé représenté par:
 - (a) le prix de souscription;
 - (b) la Proportion applicable de la VN calculée à la Date de Cession (telle que définie ci-après);
 - (c) le Montant de la Distribution du Capital Social Subordonnée;
- (ii) et du Dividende Supplémentaire, s'il n'a pas été précédemment payé.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales, ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, le nombre maximum des associés est limité à quarante (40), sauf disposition contraire de la loi ou modification des présents statuts dûment adoptée conformément à la loi applicable.

6.3 Le droit d'un associé sur les actifs et bénéfices de la Société sera proportionnel au nombre de parts sociales qu'il/elle détient dans le capital social de la Société, sous réserve de l'article 5 des présentes.

6.4 Le décès, l'incapacité juridique, la dissolution, faillite ou tout autre événement similaire concernant l'associé unique le cas échéant ou tout autre associé, n'entraîneront pas la dissolution de la Société.

6.5 La Société peut racheter ou rembourser ses propres parts sociales à la condition que les parts sociales rachetées ou remboursées soient immédiatement annulées et que le capital social soit en conséquence réduit.

6.6 Les parts sociales de la Société sont nominatives.

Art. 7. Registre des associés.

7.1 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société et pourra y être consulté par tout associé de la Société. Ce registre comportera en particulier le nom de chaque associé, son domicile ou son siège social ou son siège principal, le nombre de parts sociales détenues par tel associé, tout transfert de parts sociales, la date de la notification ou de l'acceptation par la Société de ce transfert conformément aux présents statuts ainsi que toutes sûretés accordées sur des parts sociales.

7.2 Chaque associé notifiera son adresse à la Société par lettre recommandée, ainsi que tout changement d'adresse ultérieur. La Société peut considérer comme exacte la dernière adresse de l'associé qu'elle a reçue.

Art. 8. Propriété et Transfert des parts sociales.

8.1 Propriété et transfert des parts sociales

8.1.1(a) La preuve de la propriété des Parts Sociales de Classe A peut être établie par l'inscription d'un Associé de Classe A dans le registre des associés. Des certificats de ces inscriptions pourront être émis et signés par le président du conseil de gérance, par deux gérants ou par le gérant unique, selon le cas, sur demande et aux frais de l'associé en question.

8.1.1(b) La preuve de la propriété des Parts sociales de Classe B peut être établie par l'inscription d'un Associé de Classe B dans le registre des associés.

8.1.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Si une part sociale est détenue par plus d'une personne, ces personnes doivent désigner un mandataire unique qui sera considéré comme le seul propriétaire de la part sociale à l'égard de la Société. Celle-ci a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à une telle part sociale jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant propriétaire unique.

8.1.3 À l'exception des dispositions de la Clause 8.2 ci-après concernant les Parts Sociales de Classe B, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à de nouveaux associés qu'avec l'approbation du Transfert par les associés, y compris le cédant, représentant au moins soixante-quinze pour cent (75 %) du capital social. Sauf stipulation contraire de la loi, en cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés qu'avec l'approbation des associés, représentant au moins soixante-quinze pour cent (75 %) des droits de vote des associés survivants.

8.1.4 Tout transfert/cession de parts sociales doit être établi par un contrat de cession écrit sous seing privé ou sous forme authentique, selon le cas et ce transfert sera opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à la

Société ou par l'acceptation de la cession par la Société, tout gérant pourra ensuite enregistrer la cession dans le registre des associés.

8.1.5 La Société, par l'intermédiaire de n'importe lequel de ses gérants, peut également accepter et consigner dans le registre des associés toute cession à laquelle toute correspondance ou tout autre document fait référence et établit les consentements du cédant et du cessionnaire.

8.2 Période de blocage

Pendant une période de 10 ans à compter de la Date d'Emission (telle que définie ci-après), les Associés de Classe B ne seront pas autorisés à Céder (tel que défini ci-après), nantir ou grever autrement les Parts Sociales de Classe B qu'ils détiennent à toute autre partie (la "Période de Blocage").

Nonobstant ce qui précède, les Associés de Classe B peuvent Céder les Parts Sociales de Classe B qu'ils détiennent à un autre Associé de Classe B sous réserve du fait que la Cession ne peut être effectuée qu'avec l'approbation préalable écrite des associés représentant les 3/4 au moins du capital social.

À l'expiration de la Période de Blocage et tant que la Société est dotée d'une existence juridique, le Transfert/la Cession des Parts Sociales de Classe B à d'autres parties, nécessite l'approbation préalable des associés représentant les 3/4 au moins du capital social.

C. Assemblée générale des associés

Art. 9. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés.

9.1 Les associés de la Société exercent leurs droits collectifs dans l'assemblée générale des associés, qui constitue l'un des organes de la Société.

9.2 Si la Société ne possède qu'un seul associé, cet associé exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des associés. Dans ce cas et dans les limites applicables lorsque le terme "associé unique" n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, une référence à "l'assemblée générale des associés" dans les présents statuts doit être interprétée comme étant une référence à "l'associé unique".

9.3 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la loi et par les présents statuts.

9.4 En cas de pluralité d'associés et si le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq (25), les associés peuvent, au lieu de tenir une assemblée générale des associés, voter par résolution écrite, aux termes et conditions prévus par la loi. Dans les limites applicables, les dispositions des présents statuts concernant les assemblées générales des associés s'appliqueront au vote par résolution écrite.

Art. 10. Convocation de l'assemblée générale des associés.

10.1 L'assemblée générale des associés de la Société peut à tout moment être convoquée par le conseil de gérance, par le(s) commissaire(s) aux comptes, le cas échéant, ou par les associés représentant plus de cinquante pour cent (50 %) du capital social de la Société, pour être tenue au lieu et date précisés dans l'avis de convocation.

10.2 Si la Société compte plus de vingt cinq (25) associés, une assemblée générale annuelle des associés doit être tenue dans la commune où le siège social de la Société est situé ou dans un autre lieu tel que spécifié dans l'avis de convocation à cette assemblée. L'assemblée générale annuelle des associés doit être tenue dans un délai de six (6) mois à compter de la clôture des comptes de la Société.

10.3 L'avis de convocation à toute assemblée générale des associés doit indiquer l'ordre du jour, le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, et cet avis doit être envoyé à chaque associé par lettre recommandée huit (8) jours au moins avant la date prévue de l'assemblée.

10.4 Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale des associés peut être tenue sans convocation préalable.

Art. 11. Conduite de l'assemblée générale des associés - Vote par résolution écrite.

11.1 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à toute assemblée générale des associés, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, chacun étant désigné par l'assemblée générale des associés, sans qu'il soit nécessaire qu'ils soient associés ou membres du conseil de gérance. Le bureau de l'assemblée s'assure spécialement que l'assemblée soit tenue conformément aux règles applicables et, en particulier, les règles relatives à la convocation, aux conditions de majorité, au décompte des votes et à la représentation des associés.

11.2 Une liste de présence doit être tenue à toute assemblée générale des associés.

11.3 Quorum et vote

11.3.1 Chaque part sociale donne droit à une (1) voix.

11.3.2 Sauf disposition contraire de la loi ou des présents statuts, les résolutions des associés sont valablement prises si elles ont été adoptées par les associés représentant sur premier vote plus de cinquante pour cent (50 %) du capital social de la Société. Si cette majorité n'a pas été obtenue au premier vote, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois. Au deuxième vote, les résolutions seront valablement adoptées avec une majorité de voix valablement

exprimées, quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. Aucun quorum ne sera réputé présent (ni au premier vote ni ensuite) en l'absence d'au moins un Associé de Classe A.

11.4.1 Un Associé de Classe A peut agir à toute assemblée générale des associés en désignant une autre personne, associé ou non, comme son mandataire, par procuration écrite et signée, transmise par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, une copie de cette procuration étant suffisante pour en attester. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les Associés de Classe A.

11.4.2 Un Associé de Classe B peut agir à toute assemblée générale des associés en désignant par écrit un autre actionnaire comme son mandataire, par procuration écrite et signée, transmise par courrier, télécopie, courrier électronique, une copie de cette procuration étant suffisante pour en attester. Un associé peut représenter plusieurs ou même tous les Associés de Classe B.

11.5 Tout associé qui prend part à une assemblée générale des associés par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à l'assemblée s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à l'assemblée, est réputé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité.

11.6 Chaque associé peut voter à une assemblée générale des associés à l'aide d'un bulletin de vote signé en l'envoyant par courrier, télécopie, courrier électronique ou tous autres moyens de communication au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans la convocation. Les associés ne peuvent utiliser que les bulletins de vote qui leur auront été remis par la Société et qui comportent au minimum le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les propositions soumises au vote de l'assemblée, ainsi que pour chaque proposition, trois cases à cocher permettant à l'associé de voter en faveur ou contre la proposition, ou d'exprimer une abstention par rapport à chacune des propositions soumises au vote, en cochant la case appropriée. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus avant la tenue de l'assemblée générale des associés à laquelle ils se rapportent.

11.7 Le conseil de gérance peut définir toutes autres conditions à remplir par les associés pour pouvoir prendre part à toute assemblée générale des associés

Art. 12. Modification des statuts. Sous réserve des dispositions légales, les présents statuts peuvent être modifiés par une décision de l'assemblée générale des associés, adoptée par (i) la majorité des associés (ii) représentant au moins soixante-quinze pour cent (75 %) du capital social de la Société.

Art. 13. Procès-verbaux des assemblées générales des associés.

13.1 Le bureau de toute assemblée générale des associés rédige le procès-verbal de l'assemblée, qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout associé qui en fait la demande.

13.2 L'associé unique, le cas échéant, rédige et signe un procès-verbal de ses résolutions.

13.3 Toute copie et tout extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être remis à un tiers, doivent être certifiés conformes à l'original par le notaire ayant la garde de l'acte authentique, dans le cas où l'assemblée a été enregistrée dans un acte notarié, ou signés par le président du conseil de gérance, par deux (2) gérants ou par le gérant unique, le cas échéant.

D. Gestion

Art. 14. Pouvoirs du conseil de gérance.

14.1 La Société sera gérée par un ou plusieurs gérants qui ne doivent pas nécessairement être des associés de la Société. En cas de pluralité de gérants, ceux-ci constituent un conseil de gérance, qui est l'organe chargé de la gérance et de la représentation de la Société. La Société peut avoir différentes catégories de gérants. Dans la mesure où le terme "gérant unique" n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, toute référence au "conseil de gérance" dans les présents statuts doit être interprétée comme étant une référence au "gérant unique".

14.2 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus larges pour prendre toutes mesures nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social, à l'exception des mesures et actions que la loi ou les présents statuts réservent aux associés.

14.3 La gestion quotidienne de la Société et la représentation de la Société dans le cadre de ladite gestion quotidienne peuvent être confiées à un ou plusieurs gérants ou à toute autre personne, associés ou non, agissant seul ou conjointement à titre de mandataire de la Société. Leur désignation, révocation et leurs pouvoirs seront définis par une résolution du conseil de gérance.

14.4 La Société pourra également conférer des pouvoirs spéciaux par procuration notariée ou acte sous seing privé à toute personne agissant seule ou conjointement avec d'autres personnes en qualité de mandataire de la Société.

Art. 15. Composition du conseil de gérance. Le conseil de gérance doit choisir un président du conseil de gérance parmi ses membres. Il peut aussi choisir un secrétaire, qui peut n'être ni associé ni membre du conseil de gérance.

Art. 16. Élection et Révocation des gérants et Durée du mandat.

16.1 Les gérants seront élus par l'assemblée générale des associés, qui détermine leur rémunération et la durée de leur mandat.

16.2 Tout gérant peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des associés. Un gérant qui est également associé de la Société, ne sera pas exclu du vote sur sa propre révocation.

16.3 Tout gérant exerce son mandat jusqu'à ce que son successeur ait été élu. Tout gérant sortant peut également être réélu pour des périodes successives.

Art. 17. Convocation des réunions du conseil de gérance.

17.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation du président ou de deux (2) de ses membres au lieu indiqué dans l'avis de convocation tel que décrit au prochain alinéa.

17.2 Un avis de convocation écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être remis à tous les gérants par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, vingt-quatre (24) heures au moins avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas l'avis de convocation devra mentionner la nature et les raisons de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de l'avis de convocation en cas de consentement écrit de chaque gérant par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie de ce document signé écrit étant suffisante pour en attester. Un avis de convocation n'est pas non plus requis pour des réunions du conseil de gérance se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance. Un tel avis n'est pas requis dans le cas où tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance, ou dans le cas de résolutions écrites conformément aux présents statuts.

Art. 18. Conduite des réunions du conseil de gérance.

18.1 Le président du conseil de gérance préside à toute réunion du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance peut provisoirement nommer un autre gérant en qualité de président temporaire.

18.2 Quorum

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la moitié de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance.

18.3 Vote

Les résolutions sont adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance. Le président de la réunion n'a pas de voix prépondérante.

18.4 Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant sous forme écrite par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre gérant en qualité de mandataire, une copie étant suffisante pour en attester. Un gérant peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

18.5 Tout gérant qui prend part à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à la réunion s'entendent mutuellement sans discontinuité et peuvent participer pleinement à cette réunion, est réputé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Une réunion qui s'est tenue par les moyens de communication susvisés sera réputée s'être tenue au siège social de la Société.

18.6 Le conseil de gérance peut adopter à l'unanimité des résolutions écrites ayant le même effet que des résolutions adoptées lors d'une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et s'étant régulièrement tenue. Ces résolutions écrites sont adoptées une fois datées et signées par tous les gérants sur un document unique ou sur plusieurs exemplaires distincts, une copie d'une signature originale envoyée par courrier, télécopie, courrier électronique ou tous autres moyens de communication étant considérée comme une preuve suffisante. Le document unique comportant toutes les signatures ou, le cas échéant, tous les exemplaires signés par chaque gérant, le cas échéant, constitueront l'acte attestant de l'adoption des résolutions, et la date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

18.7 Tout gérant qui a, directement ou indirectement, un intérêt patrimonial dans une transaction soumise à l'approbation du conseil de gérance qui est en conflit avec les intérêts de la Société doit informer le conseil de gérance de ce conflit d'intérêts et doit voir sa déclaration enregistrée dans le procès-verbal de la réunion du conseil de gérance. Ce gérant ne peut ni participer aux discussions concernant la transaction en cause ni au vote s'y rapportant. Lorsque la Société a un gérant unique et que, dans une transaction conclue entre la Société et le gérant unique, celui-ci a, directement ou indirectement, un intérêt patrimonial qui est contraire aux intérêts de la Société, ce conflit d'intérêts doit être rapporté dans le procès-verbal enregistrant la transaction en cause. Le présent article 18.7 ne s'applique pas aux opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

Art. 19. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

19.1 Le secrétaire ou, s'il n'a pas été désigné de secrétaire, le président rédige le procès-verbal de toute réunion du conseil de gérance, qui est signé par le président et par le secrétaire, le cas échéant.

19.2 Le gérant unique, le cas échéant, rédige et signe également un procès-verbal de ses résolutions.

19.3 Toute copie et extrait de procès-verbaux originaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être remis à un tiers seront signés par le président du conseil de gérance, par deux (2) gérants ou par le gérant unique, le cas échéant.

Art. 20. Droits ERISA.

20.1 Aussi longtemps qu'un Fonds ERISA ou ses candidats sont directement ou indirectement associés de la Société, ce Fonds ERISA obtiendra certains droits de gestion dans la Société et ses filiales selon des modalités et dans des limites permettant à ce Fonds ERISA d'exercer une influence substantielle ou de participer à la gestion de la Société et de ses filiales. Par conséquent, il est convenu au bénéfice de chaque Fonds ERISA à titre individuel que chaque Fonds ERISA et ses candidats auront le droit (lesquels droits appartiendront et seront exercés à titre exclusif par ce Fonds ERISA à son profit et pour son propre compte) le cas échéant et à tout moment moyennant un préavis écrit de proposer jusqu'à deux personnes aux fins de la nomination des gérants de la Société et de chacune de ses filiales et les associés de la Société et les associés des filiales voteront et souscriront toute part sociale qui serait nécessaire à garantir que dans chaque cas, une personne proposée par chaque Fonds ERISA exercera la fonction de gérant de la Société et de chacune de ses filiales (conjointement les "Gérants ERISA").

20.2 Les associés de chacun des Fonds ERISA comprennent des associés commanditaires qui sont des entités régies aux États-Unis par la Loi de 1974 relative aux régimes de retraite et de couverture médicale ERISA. Dans le but de permettre aux associés commanditaires régis par le système ERISA de considérer chaque Fonds ERISA comme une VCOC (société de capital risque) aux fins d'ERISA ils ont besoin d'obtenir certains droits de gestion dans les sociétés dans lesquelles ils investissent selon des modalités et dans des limites permettant à la Société de se qualifier comme une VCOC. Par conséquent, il est convenu que, aussi longtemps qu'un Fonds ERISA détient directement ou indirectement des parts sociales dans la Société, la Société et ses filiales et leurs représentants désignés garantiront à chaque Fonds ERISA (à titre individuel) les droits suivants (lesquels droits appartiendront et seront exercés à titre exclusif par ce Fonds ERISA à son profit et pour son propre compte):

20.2.1 Le droit de visiter et inspecter chacun des bureaux et des immeubles de la Société et de ses filiales et le droit d'inspecter et reproduire les livres et registres de la Société et de ses filiales, au cours des périodes pendant lesquelles le Fonds ERISA le demande à juste titre;

20.2.2 Le droit de nommer un représentant aux fins de participer en qualité d'observateur à chacune des réunions du conseil de gérance de la Société (et de chacune des filiales). La nomination et la révocation de ce représentant seront effectuées moyennant un préavis écrit du Fonds ERISA envoyé à la Société et elles prendront effet lors de la remise du préavis écrit au siège social de la Société ou à toute réunion du conseil de gérance;

20.2.3 Le droit de recevoir, dans des délais raisonnables suivant une demande écrite à ce titre, toutes les informations se rapportant à la Société ou ses filiales ou sociétés affiliées, qu'il considère, à son entière discrétion, comme pertinentes, en ce compris sans limitation: (i) dans les 30 jours suivant la fin du mois, les informations et états financiers mensuels consolidés, incluant mais sans s'y limiter un bilan, un compte des pertes et profits, un état des flux de trésoreries de la Société et de chacune de ses filiales et sociétés affiliées, (ii) dans les 90 jours suivant la fin de chaque période comptable, des états financiers consolidés annuels, (iii) à titre annuel et pas plus tard que 30 jours précédant le début de l'exercice financier de la Société ou de façon plus régulière en cas de demande à ce titre, le plan d'affaires, le budget prévisionnel et les prévisions afférentes aux flux de trésorerie de la Société et de chacune de ses filiales et sociétés affiliées; (iv) des rapports mensuels comprenant un exposé sur l'évolution du groupe sur des questions affectant matériellement l'activité et les affaires du groupe; et (v) toutes informations supplémentaires financières ou de gestion que le Fonds ERISA peut raisonnablement demander comprenant tous rapports d'exploitation, budgets, autres rapports financiers et les détails des développements ou événements importants ou des propositions significatives;

20.2.4 Le droit de se réunir de façon régulière avec les gérants ou tout autre personnel de la Société et de ses filiales et ses sociétés affiliées de temps en temps et moyennant l'envoi d'un préavis raisonnable à la Société (ou la filiale ou la société affiliée concernée) aux fins de consulter, donner un avis, des recommandations et prodiguer une assistance ainsi qu'exercer une influence sur les gérants de la Société (ou ses filiales et sociétés affiliées) ou d'obtenir des informations concernant les opérations commerciales, la situation financière, les activités et perspectives de la Société (ou de ses filiales ou de ses sociétés affiliées) et de donner son point de vue y afférent en ce compris sans limitation, en ce qui concerne des changements significatifs dans la gestion, le personnel et la rémunération des employés, l'introduction de nouveaux produits ou de nouvelles lignes d'affaires, des acquisitions importantes ou des ventes d'usines et d'équipements, des recherches significatives et des programmes de développement, l'achat ou la vente d'importantes marques de fabrique, licences ou concessions ou l'introduction prévue d'une instance ou le compromis afférent à un litige important;

20.2.5 Le droit de soumettre des propositions et suggestions au conseil de gérance de la Société ou au conseil de l'une de ses filiales, si elles n'ont pas été adoptées par la gérance; et

20.2.6 Dans les limites de la loi applicable (dans le cadre d'événements qui requièrent une divulgation publique et uniquement après ladite divulgation par la Société du fait des dépôts légaux applicables en matière de valeurs mobilières ou autrement), le droit de recevoir un préavis en avance relatif à toutes décisions et actions de société importantes, en ce compris sans limitation, celles concernant les dividendes extraordinaires, les fusions, acquisitions ou cessions d'actifs, émissions de montants importants d'obligations ou d'actions et modifications substantielles des statuts, ainsi que le droit de consulter la Société au sujet desdites actions.

20.3 Dans le cas où la Société cesse de répondre aux critères de "société exploitante ou en exploitation" (telle que définie à la première phrase du 29 C. F.R. Section 2510.3-101 (e)), la Société et chaque associé coopéreront de bonne foi pour prendre toutes les mesures raisonnablement nécessaires afin de garantir que l'investissement de Palamon EE ou

Palamon II puisse être qualifié de "Société de Capital risque ou VCOC" (telle que définie dans le Plan de Régulation des Actifs) et continue de répondre à la notion d'"investissement à capital risque" (tel que défini dans le Plan de Régulation des Actifs). Cette disposition ne doit pas être interprétée comme étant une obligation imposée à toute partie de fournir tout financement supplémentaire à la Société ou à ses filiales.

20.4 Aux fins du présent article, le Fonds ERISA désigne PEE et PEE BOA collectivement ou l'un d'entre eux.

Art. 21. Opérations avec des tiers. La Société sera engagée envers les tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants ou par la signature du gérant unique ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) le pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance ou le gérant unique. La Société sera engagée envers les tiers par la signature de tout(s) mandataire(s) auquel (auxquels) les pouvoirs afférents à la gestion quotidienne de la Société ont été délégués, agissant seul ou conjointement, sous réserve des règles et limites de ladite délégation.

E. Surveillance de la société

Art. 22. Commissaire(s) aux comptes - Réviseur(s) d'entreprises.

22.1 Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société seront surveillées et contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes statutaires, qui peuvent être des associés ou non.

22.2 L'assemblée générale des associés fixe le nombre de(s) commissaire(s) aux comptes statutaires, les nomme et fixe leur rémunération et la durée de leur mandat. Un ancien commissaire aux comptes statutaire ou un commissaire aux comptes statutaire sortant peut être réélu par l'assemblée générale des associés.

22.3 Tout commissaire aux comptes statutaire peut être démis de ses fonctions à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des associés.

22.4 Les commissaires aux comptes statutaires ont un droit de surveillance et de contrôle permanent et illimités sur toutes les opérations de la Société.

22.5 Les commissaires aux comptes statutaires peuvent être assistés par un expert pour vérifier les livres et les comptes de la Société. Cet expert doit être approuvé par la Société.

22.6 En cas de pluralité de commissaires aux comptes statutaires, ils constituent un bureau des commissaires aux comptes et doivent choisir un président parmi eux. Ils peuvent également désigner un secrétaire, qui ne doit pas nécessairement être associé ou commissaire aux comptes. Les règles des présents statuts concernant la convocation et la conduite des réunions du conseil de gérance s'appliquent à la convocation et à la conduite des réunions du bureau des commissaires aux comptes.

22.7 Dans l'hypothèse où la Société remplit deux (2) des trois (3) critères prévus dans le premier paragraphe de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le Registre du Commerce et des Sociétés et sur la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, pendant la période prévue à l'article 36 de cette même loi, les commissaires aux comptes sont remplacés par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, choisis parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises, pour être nommés par l'assemblée générale des associés, qui détermine la durée de son/leur mandat.

F. Exercice financier - Bénéfices - Dividendes provisoires

Art. 23. Exercice financier. L'exercice financier de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

Art. 24. Bénéfices.

24.1 Cinq pour cent (5 %) au minimum des bénéfices annuels nets de la Société seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et aussi longtemps que le montant total de la réserve de la Société représente dix pour cent (10 %) du capital social de la Société.

24.2 Les sommes qui font l'objet d'un apport à la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'associé en question accepte cette affectation.

24.3 En cas de réduction de capital, la réserve légale de la Société pourra être réduite à due concurrence afin de ne pas être supérieure à dix pour cent (10 %) du capital social.

24.4 Aux termes et conditions prévus par la loi et sur recommandation du conseil de gérance, l'assemblée générale des associés décidera de la manière dont le reliquat des bénéfices annuels nets sera affecté, conformément à la loi et aux présents statuts.

Art. 25. Dividendes provisoires - Prime d'émission.

25.1 Le conseil de gérance ou l'assemblée générale des associés pourra procéder à la distribution de dividendes provisoires conformément aux Clauses 5.2 et 5.3, à condition que (i) des comptes provisoires aient été établis, attestant de la présence de fonds disponibles, (ii) le montant à distribuer n'excède pas la somme totale des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social au titre duquel les comptes annuels ont été approuvés, auxquels s'ajoutent tous les bénéfices reportés et sommes prélevées sur les réserves disponibles à ces fins, après déduction des pertes reportées et de toutes les sommes qui doivent être mises en réserve conformément aux dispositions de la loi ou des présents statuts

et sous réserve que (iii) le commissaire aux comptes de la Société, le cas échéant, ait indiqué dans son rapport au conseil de gérance, que les deux premières conditions ont été remplies.

25.2 La prime d'émission, le cas échéant, est librement distribuable aux associés par une résolution des associés/de l'associé ou des gérants/du gérant conformément aux présents statuts (et, en particulier, conformément aux Clauses 5.2 et 5.3), et sous réserve de toutes dispositions légales concernant l'inaliénabilité du capital social et de la réserve légale.

G. Liquidation

Art. 26. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés qui décide de la dissolution de la Société et qui délimite les pouvoirs et rémunérations des liquidateurs.

H. Loi applicable

Art. 27. Loi applicable. Les présents statuts doivent être lus et interprétés selon le droit luxembourgeois, auquel ils sont soumis. Toutes les questions non abordées et régies par les présents statuts, seront soumises aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales.

I. Définitions

Art. 28. Définitions. Dans les présents Statuts, à moins que le contexte n'en dispose autrement les termes qui suivent, auront la signification qui leur est ci-après attribuée:

"Mauvais Sortant"	désigne un Gérant qui cesse d'exercer son Mandat raison d'une démission volontaire ou d'un licenciement pour justes motifs;
"Montant en Cas de Sortie d'un Mauvais Sortant"	désigne, concernant un Mauvais Sortant, le produit de l'opération suivante: $PS * PADD$ où: PS est le montant le moins élevé représenté par soit le prix de souscription soit la Proportion Applicable de la VN à la Date de Départ; PADD est la Proportion Acquisée à la Date de Départ";
"Point d'Equilibre"	désigne le montant total des réserves et revenus distribués par PC aux Associés de Classe A à concurrence du capital social de classe A;
"Plus-Value"	désigne le montant excédentaire résultant de la différence entre le prix de vente de la Société Vendue, tous frais de vente déduits et (a) le prix d'acquisition initial payé pour SI et (b) tous investissements supplémentaires réalisés par PEE BOA, ou toute autre société du groupe Palamon (par voie de prêts des associés ou de prêts inter sociétés ou d'augmentations du capital quelqu'en soit le libellé et la forme);
"Dividende Supplémentaire Estimé"	désigne, concernant un Bon Sortant, le produit de l'opération suivante: $(VED - PS) * PADD$ où: VED représente la Valeur Estimée en Cas de Départ; PS est le montant le moins élevé représenté par soit le prix de souscription soit la Proportion Applicable de la VN à la Date de Départ; PADD représente la Proportion Acquisée à la Date de Départ";
"Valeur Estimée en Cas de Départ"	désigne à toute Date de Départ, selon le cas: (3) le prix de souscription si le TRI de Départ est inférieur ou égal à 20 %; (4) le Pourcentage Applicable en Cas de Départ de la Plus-Value Latente, divisé par le nombre de Parts Sociales de Classe B alors en circulation si le TRI de Départ est supérieur à 20 %;
"Expert"	désigne un cabinet d'expertise comptable international de grande renommée désigné par le conseil de gérance de la Société;
"Dividende Supplémentaire"	désigne le Dividende Supplémentaire du Bon Sortant ou le Dividende Supplémentaire Sans Départ, selon le cas et le contexte, étant entendu qu'aucun Dividende Supplémentaire ne sera dû aux Mauvais Sortants;
"Bon Sortant"	désigne un Gérant qui cesse d'exercer son Mandat du fait de son décès, d'une invalidité permanente ou d'un licenciement sans motifs légitimes;
"Dividende Supplémentaire du Bon sortant"	désigne le montant le moins élevé représenté par: (1) le Dividende Supplémentaire Estimé; ou (2) le produit de l'opération suivante: $DSSD * PADD$ où: DSSD est le Dividende Supplémentaire Sans Départ; PADD est la Proportion Acquisée à la Date de Départ, en cas de départ du Bon Sortant concerné;
"Juste Valeur Marchande"	désigne l'estimation du montant qu'un acheteur sérieux accepterait de payer sur un marché libre à un vendeur sérieux au titre de l'acquisition de SI (et de l'activité exercée y afférente), après déduction des frais habituels associés à une procédure de vente;
"Plus-Value Latente"	désigne le montant excédentaire résultant de la différence entre la Juste Valeur Marchande et le cumul (a) du prix d'acquisition initial payé pour SI et (b) tous

	investissements supplémentaires réalisés par PEE BOA, ou toute autre société du groupe Palamon (par voie de prêt des associés ou inter sociétés ou d'augmentations de capital quelque soit leur teneur et forme);
"Date d'Emission"	désigne l'émission des Parts Sociales de Classe B;
"Date de Départ"	désigne la date à laquelle un Evénement de Départ se produit;
"Evénement de Départ"	désigne les Gérants (ou n'importe lequel d'entre eux) cessant d'exercer leur Mandat;
"TRI de Départ"	désigne, à toute Date de Départ, le taux interne de rendement calculé au titre de l'investissement de Palamon dans SI, prenant en compte les séries chronologiques de flux de trésorerie entrants (au bénéfice de PEE BOA ou de toute autre société du groupe Palamon) (lesquels comprendront la Juste Valeur Marchande au titre du montant symbolique d'un prix de vente éventuel en cas de cession, après déduction des frais de transaction usuels) et les flux de trésorerie sortants (de PEE BOA ou d'une autre société du groupe Palamon) à ladite date (lesdits flux sortants (i) comprenant sans limitation le prix d'acquisition payé pour SI, tous prêts d'associés et autres prêts inter sociétés et toutes augmentations du capital quelque soit leur libellé et forme, et (ii) à l'exclusion d'un montant convenu correspondant à 10 millions d'euros);
"Pourcentage Applicable en Cas de Départ"	désigne, (i) un pourcentage compris entre 4 % et 8 % directement proportionnel à un TRI de Départ compris entre 20 % et 35 % si le TRI de Départ est supérieur à 20 % mais inférieur ou égal à 35 %; ou (ii) un pourcentage de 8 % si le TRI de Départ est supérieur à 35 %;
"Gérant"	désigne selon le cas Messieurs Lorenzo Mirabelli, Maurizio Coggiola et Mario Pozzato et le terme "Gérants" les désigne tous les trois à titre collectif;
"Dividende Supplémentaire Sans Départ"	désigne, selon le cas: (3) si le TRI de Vente est supérieur à 20 %, il s'agit du Pourcentage Applicable en Cas de Vente de la Plus-Value moins le montant le moins élevé représenté par le prix de souscription ou la Proportion Applicable de la VN, divisé par le nombre de Parts Sociales de Classe B alors en circulation; (4) aucun si le TRI de Vente est inférieur ou égal à 20 %;
"VN"	désigne à toute date, la valeur nette de la Société (le total des actifs moins le total des passifs), après déduction des éléments négatifs (par ex les parts sociales propres et les comptes de réserve de plus-values, le cas échéant) et du dividende distribué à compter de la Date d'Emission jusqu'à cette date;
"Fonctions/Mandat"	désigne, dans le chef de chaque Gérant, la qualité actuelle d'employé de la société Si Collection SRL en concordance et avec la rigueur de chaque contrat de travail en particulier;
"PCH"	désigne Palamon Collection Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois du Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 124.971, dont le siège social est situé 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg;
"PC S.r.l."	désigne Palamon Collection S.r.l.;
"PEE"	désigne Palamon European Equity II, LP;
"PEE BOA"	désigne Palamon European Equity II BOA LP;
"Proportion Applicable"	désigne, à toute date et pour toute valeur ou prix, ladite valeur ou prix calculé par part sociale, en tenant compte de chaque classe de parts sociales alors existantes;
"Date de Vente"	désigne la date à laquelle se produit l'Evénement de Vente;
"Evénement de Vente"	désigne la vente de PCH, PC, PC S.r.l., SIC ou SIP (ou de l'activité qu'ils exercent, ci-après désignée la "Société Vendue") à un Tiers;
"SI"	désigne SIC avec SIP;
"SIC"	désigne SI Collection S.p.A.;
"SIP"	désigne SI Portfolio S.r.l.;
"Société Vendue"	désigne PCH, la Société, PC S.r.l., SIC ou SIP (ou l'activité qu'ils exercent);
"Tiers"	désigne une société, personne ou entité qui n'est pas directement ou indirectement contrôlée par PEE ou PEE BOA; aux fins de la présente définition, le terme "contrôlé" désigne selon le cas, (a) des sociétés dans lesquelles PEE ou PEE BOA possède la majorité des droits de vote susceptibles d'être exercés à une assemblée générale des associés ordinaires de ladite société ou est en mesure en toutes

situations de désigner les gérants de ladite société, (b) des sociétés dans lesquelles PEE ou PEE BOA détient un nombre de droits de vote suffisants pour exercer une influence dominante à une assemblée des associés ordinaires de ladite société (ladite influence sera réputée réelle lorsque au moins un cinquième -ou un dixième dans le cas où ladite société est inscrite sur un marché régulé- des droits de votes peut être exercé à une assemblée des associés ordinaires), (c) des sociétés qui sont sous l'influence dominante de PEE ou PEE BOA en vertu d'un acte contractuel particulier passé avec ladite société;	
"Transfert ou Cession"	désigne, dans le cadre de la présente Clause 8, tout cas de cession entre vifs de la propriété juridique, ou de mise à disposition à des tiers quelque soit l'acte juridique en vertu duquel elle est réalisée;
"TRI de Vente"	désigne, à la Date de Vente, le taux de rendement interne calculé au titre de l'investissement de Palamon dans la Société Vendue prenant en compte les séries chronologiques de flux de trésorerie entrants (en ce compris le prix d'acquisition payé par les Tiers, frais de transaction déduits) (au bénéfice de PEE BOA ou de toute autre société du groupe Palamon) et les flux de trésorerie sortants (de PEE BOA ou d'une autre société du groupe Palamon) à ladite date (ces flux sortants (i) comprenant sans limitation le prix d'acquisition payé pour l'achat de SI, tous prêts d'associés et autres prêts inter sociétés et toutes augmentations du capital quelque soit leur libellé et forme, et (ii) à l'exclusion d'un montant convenu correspondant à 10 millions d'euros);
"Pourcentage Applicable en Cas de Vente"	désigne (i) si le TRI de Vente est supérieur ou égal à 20% mais inférieur ou égal à 35 %, un pourcentage compris entre 4 % et 8 % directement proportionnel à un TRI de Vente compris entre 20 % et 35 %; ou (ii) un pourcentage de 8 % si le TRI de Vente est supérieur à 35 %;
"Proportion Acquise à la Date de Départ"	désigne, concernant tout Associé de Classe B à l'égard duquel un Evénement de Départ se produit, un pourcentage calculé à toute Date de Départ correspondant à, selon le cas (i) 20 % au titre de la période commençant à la Date d'Emission (incluse) et finissant le 31 décembre 2009, (ii) 40 % au titre de la période commençant le 1 ^{er} janvier 2010 et finissant le 31 décembre 2010, (iii) 60 % au titre de la période commençant le 1 ^{er} janvier 2011 et finissant le 31 décembre 2011, (iv) 80 % au titre de la période commençant le 1 ^{er} janvier 2012 et finissant à la Date de Vente;

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ 2.500.-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. À la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, au jour indiqué au début du présent document. L'acte ayant été lu aux mandataires des comparants, les mandataires ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: S. LEAL KEIJZER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 mai 2009. Relation: LAC/2009/18583. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 19 mai 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009072842/242/1331.

(090085916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Kalma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 72.452.

Extraits des résolutions prises lors du conseil d'administration du 29 avril 2009

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, usant des pouvoirs qui lui sont conférés, coopte en qualité de nouvel administrateur, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, Claudine BOULAIN, chef comptable, née le 2 juin 1971 à Moyeuve-Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon, à L-1150

Luxembourg avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Michaël ZERBIB, administrateur révoqué, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2010.

Conformément aux statuts, le nouvel administrateur est coopté jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statutaire qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait sincère et conforme

KALMA S.A.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2009072526/19.

(090085274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

Reggio International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 77.769.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REGGIO INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009072805/11.

(090085795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

I.E. LuxSubCo French No.1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.278.375,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 89.608.

Extrait des décisions de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 12 mai 2009

1. Le mandat de Ernst & Young S.A. en tant que commissaire aux comptes de la Société n'a pas été renouvelé avec effet au 31 mars 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009072832/15.

(090086502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Avaloq Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18-20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 124.673.

Par résolutions signées en date du 19 mai 2009, l'associé unique a décidé de renouveler le mandat des gérants suivants:

- Enrico Ardielli, avec adresse au 58, Im Holländer, 8706 Meilen, Suisse, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2009 et qui se tiendra en 2010

- Peter Schöpfer, avec adresse au 42, Hungerstrasse, 8832 Wilen b. Wollerau, Suisse, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2009 et qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009072428/17.

(090085375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

**Compagnie Financière Smyrna S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Compagnie Financière Smyrna S.A.).**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R.C.S. Luxembourg B 86.818.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 10 juin 2009.
Jean-Joseph WAGNER
Notaire

Référence de publication: 2009072300/239/13.

(090085170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

BAUERE KOPERATIV, Société Coopérative, Société Coopérative.

Siège social: L-9166 Mertzig, Zone Industrielle.
R.C.S. Luxembourg B 95.424.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009072299/10.

(090085467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

Socare S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 51.854.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009072257/10.

(090085202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

Gipe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 12.037.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009072263/10.

(090085217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

Scaht Architecture & Développement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9554 Wiltz, 31, rue du Pont.
R.C.S. Luxembourg B 100.878.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Bertrange, le 04.06.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009072281/10.

(090085620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

Fondations Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 130.175.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 55353 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009072289/211/12.

(090085047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

GLL RESF Holding Alpha, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 136.222.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 juin 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009072290/239/12.

(090085088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

Compagnie Sud-Express S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 4B, route de Bigonville.

R.C.S. Luxembourg B 102.696.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009072298/10.

(090085436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

Arnica S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 134.036.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009072811/10.

(090085801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Globafin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 9.962.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009072814/10.

(090085804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Coralbay Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 138.756.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CORALBAY INVEST S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009072799/11.

(090085789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

PRO.FO.MIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 68.469.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRO.FO.MIC. S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009072800/11.

(090085790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Kind S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 81.570.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KIND S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009072801/11.

(090085791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Chavannes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 79.059.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CHAVANNES S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009072802/11.

(090085792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Aloes S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 134.033.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009072808/10.

(090085798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

I.E. LuxTopCo French N°2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 6.900.000,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 132.079.

—
Extrait des décisions de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 12 mai 2009

1. Le mandat de Ernst & Young S.A. en tant que commissaire aux comptes de la Société n'a pas été renouvelé avec effet au 31 mars 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009072829/15.

(090086494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Gousson - Consultadoria e Marketing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 139.534.

—
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2009.

Gousson-Consultadoria e Marketing S.à r.l.

Marcus J. Dijkerman

Gérant

Référence de publication: 2009072785/14.

(090086191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Pharmacopole S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3345 Leudelange, 15, rue Belle-Vue.

R.C.S. Luxembourg B 57.365.

—
Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2009072786/12.

(090085826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Landia Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 233.914.591,76.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 76.625.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LANDIA LUX S.à r.l.

SGG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009072782/13.

(090086238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

I.E. LuxTopCo French No 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.448.375,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 90.394.

—
Extrait des décisions de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 12 mai 2009

1. Le mandat de Ernst & Young S.A. en tant que commissaire aux comptes de la Société n'a pas été renouvelé avec effet au 31 mars 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009072830/15.

(090086496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Infinity Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 139.024.

—
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2009.

Infinity Investments S.A.

Wim Rits

Administrateur B

Référence de publication: 2009072783/14.

(090086189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Eurimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 29.108.

—
Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2009072787/12.

(090085827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Fendi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 76.233.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. L'affectation des résultats au 31 décembre 2008 a été déposée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009072792/13.

(090085819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Tough Mother Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 146.478.

—
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the twenty-fifth day of May.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Bugaboo Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the law of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register),

Here represented by Régis Galiotto, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialled ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such party, appearing in the capacity in which it acts, has requested the notary to draw up the following articles of association (the "Articles") of a société à responsabilité limitée (private limited liability company) which is hereby incorporated:

Title I.- Form - Name - Purpose - Duration - Registered office**Art. 1. Form.**

There is hereby formed a société à responsabilité limitée (private limited liability company) governed by Luxembourg law as well as by the present Articles (the "Company").

Art. 2. Name.

The Company's name is Tough Mother Luxembourg.

Art. 3. Purpose.

The Company's purpose is to invest, acquire and take participations and interests, in any form whatsoever, in any kind of Luxembourg or foreign companies or entities and to acquire through participations, contributions, purchases, options or in any other way any securities, rights, interests, patents and licenses or other property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, encumber, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit.

The Company may also enter into any financial, commercial or other transactions and grant to any company or entity that forms part of the same group of companies as the Company or is affiliated in any way with the Company, including companies or entities in which the Company has a direct or indirect financial or other kind of interest, any assistance, loan, advance or grant in favor of third parties any security or guarantee to secure the obligations of the same, as well as borrow and raise money in any manner and secure by any means the repayment of any money borrowed.

Finally the Company may take any action and perform any operation which is, directly or indirectly, related to its purpose in order to facilitate the accomplishment of such purpose.

Art. 4. Duration.

The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 5. Registered office.

The registered office of the Company is established in the municipality of Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place within the municipality of Schuttrange by means of a resolution of the sole manager, or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers in accordance with these Articles or to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.

The Company may have branches and offices, both in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

Title II.- Capital - Shares**Art. 6. Capital.**

The Company's share capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) divided into 125 (one hundred twenty-five) shares with a nominal value of EUR 100.- each, fully paid-up.

The share capital may be increased or reduced from time to time by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.

Art. 7. Voting rights.

Each share is entitled to an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to such shareholder's ownership of shares.

Art. 8 Indivisibility of shares.

Towards the Company, the shares are indivisible and the Company will recognize only one owner per share.

Art. 9. Transfer of shares.

The shares are freely transferable among shareholders of the Company or where the Company has a sole shareholder.

Transfers of shares to non shareholders are subject to the prior approval of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital of the Company given in a general meeting.

Shares shall be transferred by instrument in writing in accordance with the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time (the "Law").

Art. 10. Redemption of shares.

The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a decrease of the Company's share capital.

Title III.- Management

Art. 11. Appointment of the managers.

The Company may be managed by one manager or several managers. Where more than one manager is appointed, the Company shall be managed by a board of managers, constituted by two different types of managers, namely type A managers and type B managers.

No manager needs be a shareholder of the Company. The manager(s) shall be appointed by resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders by a resolution of the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company, as the case may be. The remuneration, if any, of the manager(s) shall be determined in the same manner.

A manager may be removed, with or without cause at any time and replaced by resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution of the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company, as the case may be.

Art. 12. Powers of the managers.

All powers not expressly reserved by the Law or by these Articles to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, to the general meeting of shareholders, fall within the competence of the sole manager or the board of managers, as the case may be.

The Company shall be bound by the signature of its sole manager, or in case of plurality of managers, the joint signature of at least one type A manager and one type B manager.

The sole manager or the board of managers, as the case may be, may delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company. The sole manager or the board of managers will determine the powers and remuneration (if any) of the agent, and the duration of its representation as well as any other relevant condition.

Art. 13. Board of managers.

Where the Company is managed by a board of managers, the board may choose among its members a chairman. It may also choose a secretary who need not be a manager or shareholder of the Company and who shall be responsible for keeping the minutes of the board meetings.

The board of managers shall meet when convened by any one manager. Notice stating the business to be discussed, the time and the place, shall be given to all managers at least 24 hours in advance of the time set for such meeting, except when waived by the consent of each manager, or where all the managers are present or represented.

Meetings of the board of managers shall be held within the Grand-Duchy of Luxembourg.

Any manager may act at any meeting by appointing in writing or by any other suitable telecommunication means another manager as his proxy. A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate to a meeting by conference call, videoconference, or any suitable telecommunication means, initiated from the Grand-Duchy of Luxembourg and allowing all managers participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation is deemed equivalent to a participation in person.

A meeting of managers is duly constituted for all purposes if at the commencement of the meeting there are present in person or by alternate at least one type A manager and at least one type B manager.

Decisions of the board of managers are validly taken by a resolution approved at a duly constituted meeting of managers of the Company by the affirmative vote of the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board. Such resolutions may be signed in counterparts, each of which shall be an original and all of which, taken together, shall constitute the same instrument.

Deliberations of the board of managers shall be recorded in minutes signed by the chairman or two managers. Copies or extracts of such minutes shall be signed by the chairman or two managers.

Art. 14. Liability of the managers.

No manager assumes any personal liability in relation with any commitment validly made by him in the name of the Company in accordance with these Articles, by reason of his function as a manager of the Company.

Title IV.- Shareholder meetings

Art. 15. Sole shareholder.

A sole shareholder assumes all powers devolved to the general meeting of shareholders in accordance with the Law.

Except in case of current operations concluded under normal conditions, contracts concluded between the sole shareholder and the Company have to be recorded on minutes or drawn-up in writing.

Art. 16. General meetings.

General meetings of shareholders may be convened by the sole manager or the board of managers, as the case may be, failing which by the statutory auditor or the supervisory board, if it exists, failing which by shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be sent to each shareholder at least 24 hours before the meeting, specifying the time and place of the meeting.

If all the shareholders are present or represented at the general meeting, and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may be represented and act at any general meeting by appointing in writing another person to act as such shareholder's proxy, which person needs not be shareholder of the Company.

Resolutions of the general meetings of shareholders are validly taken when adopted by the affirmative vote of shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company. If the quorum is not reached at a first meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second meeting.

Resolutions will be validly taken at this second meeting by a majority of votes cast, regardless of the portion of share capital represented.

However, resolutions to amend the Articles shall only be adopted by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.

The holding of shareholders meetings is not compulsory as long as the number of shareholders does not exceed twenty-five (25). In the absence of meetings, shareholders resolutions are validly taken in writing, at the same majority vote cast as the ones provided for general meetings, provided that each shareholder receives prior to its written vote and in writing by any suitable communication means, the whole text of each resolution to be approved.

When the holding of shareholders meetings is compulsory, a general meeting shall be held annually within the Grand Duchy of Luxembourg, at the registered office of the Company or at any other place as indicated in the convening notice, on the third Tuesday of June or on the following business day if such day is a public holiday.

Title V.- Financial year - Balance sheet - Profits - Audit

Art. 17. Financial year.

The financial year of the Company starts on January 1st and ends on December 31, with the exception of the first financial year that shall start today and end on December 31, 2009.

Art. 18. Annual accounts.

Each year, as at the end of the financial year, the board of managers or the sole manager, as the case may be, shall draw up a balance sheet and a profit and loss account in accordance with the Law, to which an inventory will be annexed, constituting altogether the annual accounts that will then be submitted to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, to the general shareholders meeting.

Art. 19. Profits.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions, such as approved by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of the shareholders, represents the net profit of the Company.

Each year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve account of the Company. This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the share capital, but must be resumed at any time when it has been broken into.

The remaining profit shall be allocated by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by resolution of the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company, resolving to distribute it proportionally to the shares they hold, to carry it forward, or to transfer it to a distributable reserve.

Art. 20. Interim dividends.

Notwithstanding the above provision, the sole manager or the board of managers as the case may be, may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager, as the case may be, and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve established in accordance with the Law or the Articles.

Art. 21. Audit.

Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to a statutory auditor (commissaire) or, as the case may be, to a supervisory board constituted by several statutory auditors.

No statutory auditor needs be a shareholder of the Company.

Statutory auditor(s) shall be appointed by resolution of the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company and will serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following his/their appointment. However his/their appointment can be renewed by the general meeting of shareholders.

Where the conditions of article 35 of the law of December 19, 2002 concerning the Trade and Companies Register as well as the accounting and the annual accounts of the undertakings are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditors (réviseurs d'entreprises) appointed by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may however appoint a qualified auditor at any time.

Title VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 22. Dissolution.

The dissolution of the Company shall be resolved by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of shareholders by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital. The Company shall not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of any shareholder.

Art. 23. Liquidation.

The liquidation of the Company will be carried out by one or more liquidators appointed by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of shareholders by a resolution of the shareholders taken by a vote of the majority of the shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital, which shall determine his/their powers and remuneration. At the time of closing of the liquidation, the assets of the Company will be allocated to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, to the shareholders proportionally to the shares they hold.

Subscription - Payment

All the 125 (one hundred twenty-five) shares with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euro) each representing the entire share capital of the Company have been entirely subscribed by Bugaboo Holdings, named above, and fully paid up in cash, therefore the amount of EUR 12,500.- is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary by producing a blocked funds certificate.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder representing the entirety of the subscribed share capital passed the following resolutions:

1) Mr Thomas B. Cusick, born on June 26, 1967, at Lewiston, Idaho, USA, with address at 8962 SW Marseilles Drive, Beaverton, Oregon 97007, USA, and

Mr Peter J. Bragdon, born on August 22, 1962, at New York, New York, USA, with address at 7921 SE 31st Avenue, Portland, Oregon 97202, USA,

are appointed as type A managers of the Company for an undetermined duration;

2) Mr Stewart Kam-Cheong, born on July 22, 1962, at Port Louis, Mauritius, with address at 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg,

is appointed as type B manager of the Company for an undetermined duration;

3) The registered office of the Company shall be established at 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euros (2,000.- EUR).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned Notary, have set hand and seal in the city of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the holder of the power of attorney, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq mai,

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Bugaboo Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duché du Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

Ici représentée par Régis Galiotto, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

La dite procuration paraphée ne varietur par la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

La dite partie comparante, agissant es qualité, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts (les "Statuts") d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

Titre I.- Forme - Dénomination - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Forme.

Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois ainsi que par les présents Statuts (la "Société").

Art. 2. Dénomination.

La dénomination de la Société est Tough Mother Luxembourg.

Art. 3. Objet.

L'objet de la Société est d'investir, d'acquérir, et de prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes formes de sociétés ou entités, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par des participations, des apports, achats, options ou de toute autre manière, tous titres, sûretés, droits, intérêts, brevets et licences ou tout autre titre de propriété que la Société juge opportun, et plus généralement de les détenir, gérer, développer, grever, vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société juge appropriées.

La Société peut également prendre part à toutes transactions y compris financières ou commerciales, accorder à toute société ou entité appartenant au même groupe de sociétés que la Société ou affiliée d'une façon quelconque avec la Société, sont ainsi incluses les sociétés ou entités dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect ou toute autre forme d'intérêt, tout concours, prêt, avance, ou consentir au profit de tiers toute garantie ou sûreté afin de garantir les obligations des sociétés précitées, et également emprunter ou lever des fonds de quelque manière que ce soit et encore garantir par tous moyens le remboursement de toute somme empruntée.

Enfin la Société peut prendre toute action et mener toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet afin d'en faciliter l'accomplissement.

Art. 4. Durée.

La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Siège.

Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre lieu de la municipalité de Schuttrange par une résolution du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, par une résolution du conseil de gérance conformément aux Statuts ou en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution de la majorité des associés représentant plus de soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

La Société peut ouvrir des bureaux ou succursales, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Titre II.- Capital - Parts sociales

Art. 6. Capital.

Le capital social est fixé à 12.500,- EUR (douze mille cinq cents Euros), divisé en 125 (cent vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de 100,- EUR (cent Euros) chacune et sont chacune entièrement libérées.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par résolution prise par un vote de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

Art. 7. Droits de vote.

Chaque part confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales qu'il détient.

Art. 8. Indivisibilité des parts.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.

Art. 9. Transfert des parts.

Les parts sont librement cessibles entre associés ou lorsque la Société a un associé unique.

Les cessions de parts sociales aux tiers sont soumises à l'agrément préalable des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société, donné en assemblée générale.

Les cessions de parts sociales sont constatées par acte écrit conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée (la "Loi").

Art. 10. Rachat des parts.

La Société peut racheter ses propres parts sociales pour autant que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction de son capital social.

Titre III.- Gérance

Art. 11. Nomination des gérants.

La Société peut être gérée par un gérant unique ou plusieurs gérants. Dans le cas où plus d'un gérant est nommé, la Société est gérée par un conseil de gérance qui sera alors composé de deux catégories différentes de gérants, à savoir des gérants de type A et des gérants de type B.

Aucun gérant n'a à être associé de la Société. Le(s) gérant(s) sont nommés par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société. La rémunération, le cas échéant, du ou des gérant(s) est déterminée de la même manière.

Un gérant peut être révoqué, pour ou sans justes motifs, à tout moment, et être remplacé par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société.

Art. 12. Pouvoirs des gérants.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, à l'assemblée générale des associés, sont de la compétence du gérant unique ou du conseil de gérance, le cas échéant.

La Société est liée par la signature de son gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'au moins un gérant de type A et un gérant de type B.

Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, peut déléguer son/ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, qui n'ont pas à être associé(s) ou gérant(s) de la Société. Le gérant unique ou le conseil de gérance détermine les pouvoirs et rémunération (s'il y a lieu) des agents, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres modalités ou conditions de leur mandat.

Art. 13. Conseil de gérance.

Lorsque la Société est gérée par un conseil de gérance, celui-ci peut choisir parmi ses membres un président. Le conseil de gérance peut également choisir un secrétaire qui n'a pas être un gérant ou associé de la Société et qui sera en charge de la tenue des minutes des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation d'un gérant. La convocation détaillant les points à l'ordre du jour, l'heure et le lieu de la réunion, doit être donnée à l'ensemble des gérants au moins 24 heures à l'avance, sauf lorsqu'il y est renoncé, par chacun des gérants, ou lorsque tous les gérants sont présents ou représentés.

Les réunions du conseil de gérance doivent se tenir au Grand-Duché de Luxembourg.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par tout autre moyen de communication adéquat un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication approprié, initiés depuis le Grand-Duché de Luxembourg et permettant à

l'ensemble des gérants participant à la réunion de s'entendre les uns les autres au même moment. Une telle participation est réputée équivalente à une participation physique.

Une réunion du conseil de gérance est dûment tenue, si au commencement de celle-ci, sont présents en personne ou représentés au moins un gérant de type A et au moins un gérant de type B.

Lors d'une réunion du conseil de gérance de la Société valablement tenue, les résolutions dudit conseil sont prises par un vote favorable de la majorité des gérants de la Société présents ou représentés.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants ont le même effet que les résolutions prises lors d'une réunion du conseil de gérance. Les résolutions peuvent être signées sur des exemplaires séparés, chacun d'eux constituant un original et tous ensembles constituant un seul et même acte.

Les délibérations du conseil de gérance sont consignées dans des minutes signées par le président ou par deux gérants. Les copies ou extraits de ces minutes sont signés par le président ou par deux gérants.

Art. 14. Responsabilité des gérants.

Aucun gérant n'engage sa responsabilité personnelle pour des engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société dans le cadre de ses fonctions de gérant de la Société et conformément aux Statuts.

Titre IV.- Assemblée Générale des associés

Art. 15. Associé unique.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés conformément à la Loi.

Hormis les opérations courantes conclues à des conditions normales, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société doivent faire l'objet de procès-verbaux ou être établis par écrit.

Art. 16. Assemblées générales.

Les assemblées générales d'associés peuvent être convoquées par le gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance. A défaut, elles sont convoquées par les associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société.

Les convocations écrites à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour sont envoyées à chaque associé au moins 24 heures avant l'assemblée en indiquant l'heure et le lieu de la réunion.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter et agir à toute assemblée générale en nommant comme mandataire et par écrit une personne qui n'a pas à être associé de la Société.

Les résolutions de l'assemblée générale des associés sont valablement adoptées par vote des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société. Si le quorum n'est pas atteint lors d'une première assemblée, les associés seront convoqués par lettre recommandée à une deuxième assemblée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions sont valablement adoptées à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

Toutefois, les résolutions décidant de modifier les Statuts sont prises seulement par une résolution de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

La tenue d'assemblées générales d'associés n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés ne dépasse pas vingt-cinq (25). En l'absence d'assemblée, les résolutions des associés sont valablement prises par écrit à la même majorité des votes exprimés que celle prévue pour les assemblées générales, et pour autant que chaque associé ait reçu par écrit, par tout moyen de communication approprié, l'intégralité du texte de chaque résolution soumise à approbation, préalablement à son vote écrit.

Lorsque la tenue d'une assemblée générale est obligatoire, une assemblée générale devra être tenue annuellement au Grand-Duché de Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre lieu indiqué dans la convocation le troisième mardi du mois de juin ou le jour ouvrable suivant si ce jour est férié.

Titre V.- Exercice social - Comptes sociaux - Profits - Audit

Art. 17. Exercice social.

L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception du premier exercice qui commence ce jour et se terminera le 31 décembre 2009.

Art. 18. Comptes annuels.

Tous les ans, à la fin de l'exercice social, le conseil de gérance ou le gérant unique, le cas échéant, dresse un bilan et un compte de pertes et profits conformément à la Loi, auxquels un inventaire est annexé, l'ensemble de ces documents constituant les comptes annuels sera soumis à l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés à l'assemblée générale des associés.

Art. 19. Bénéfice.

Le solde du compte de pertes et profits, après déduction des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions, tel qu'approuvé par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés, représente le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net est affecté à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint un dixième du capital social, mais devra être repris à tout moment jusqu'à entière reconstitution de la réserve légale.

Le bénéfice restant est affecté par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société, décidant de sa distribution aux associés proportionnellement au nombre de parts qu'ils détiennent, de son report à nouveau, ou de son allocation à une réserve distribuable.

Art. 20. Dividendes intérimaires.

Nonobstant ce qui précède, le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, peut décider de verser des dividendes intérimaires avant la clôture de l'exercice social sur base d'un état comptable établi par le conseil de gérance, ou le gérant unique, le cas échéant, duquel doit ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à affecter à une réserve conformément à la Loi ou aux Statuts.

Art. 21. Audit.

Lorsque le nombre des associés excède vingt-cinq (25), la surveillance de la Société est confiée à un commissaire ou, le cas échéant, à un conseil de surveillance composé de plusieurs commissaires.

Aucun commissaire n'a à être associé de la Société.

Le(s) commissaire(s) sont nommé(s) par une résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des associés qui suit leur nomination. Cependant leur mandat peut être renouvelé par l'assemblée générale des associés.

Lorsque les conditions de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises sont atteints, la Société confie le contrôle de ses comptes annuels à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut cependant nommer un réviseur d'entreprise à tout moment.

Titre VI.- Dissolution - Liquidation**Art. 22. Dissolution.**

La dissolution de la Société est décidée par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés par une résolution prise par un vote positif de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société. La Société n'est pas dissoute par la mort, la suspension des droits civils, la déconfiture ou la faillite d'un associé.

Art. 23. Liquidation.

La liquidation de la Société est menée par un ou plusieurs liquidateurs désignés par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés par une résolution prise par la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société, résolution qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations. Au moment de la clôture de liquidation, les avoirs de la Société sont attribués à l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts qu'ils détiennent.

Souscription - Paiement

La totalité des 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 125,- EUR (cent vingt-cinq Euros) chacune représentant l'intégralité du capital social de la Société a été entièrement souscrite par Bugaboo Holdings, pré-nommée, et a été intégralement libérée en numéraire. Le montant de 12.500,- EUR (douze mille cinq cents Euros) est donc à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par la production d'un certificat de blocage de fonds.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant la totalité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1) M. Thomas B. Cusick, né le 26 Juin 1967, à Lewiston, Idaho, USA, ayant son adresse au 8962 SW Marseilles Drive, Beaverton, Oregon 97007, USA, et

M. Peter J. Bragdon, né le 22 Août 1962, à New York, New York, USA, ayant son adresse au 7921 SE 31st Avenue, Portland, Oregon 97202, USA,

sont nommés gérants de type A de la Société pour une période indéterminée.

2) M. Stewart Kam-Cheong, né le 22 Juillet 1962, à Port Louis, Ile Maurice, ayant son adresse au 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg,

est nommé gérant de type B de la Société pour une période indéterminée.

3) Le siège social de la Société est établi au 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

Frais

Le montant des frais, dépenses, coûts ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement évalués à deux mille Euros (2.000,- EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate par la présente qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 mai 2009. Relation: LAC/2009/20357. Reçu: soixante quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009072071/211/450.

(090085695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

Europa Titanium S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 800.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 114.111.

1) L'adresse professionnelle de Monsieur Eric Biren et Monsieur Vincent Goy, gérants de la Société, qui était au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, a changé et est désormais la suivante:

68-70, boulevard de la Pétrusse

L-2320 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 12 juin 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009072391/16.

(090085643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

Labmex International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 112.131.

Extrait des résolutions des actionnaires de la société adoptées en date du 8 juin 2009.

- La démission de Hermanus Roelof Willem Troskie en tant que gérant de classe B avec effet au 8 juin 2009 a été acceptée, confirmée et ratifiée.

- Noel Mc Cormack, ayant son adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg a été nommé en tant que gérant de classe B avec effet au 8 juin 2009.

Luxembourg, le 10 juin 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009072604/17.

(090086495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

NNI XII (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 106.973.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 juin 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009072345/239/12.

(090085080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

Volefin S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 38.822.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIN-CONTROLE

12, rue Guillaume Kroll

L-1882 LUXEMBOURG

Liquidateur de *VOLEFIN S.A. (en liquidation)*

Signatures

Référence de publication: 2009072162/14.

(090084947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

Europa Plurimedia Synergie, Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10A, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 128.200.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 juin 2009.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2009072342/231/14.

(090085562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

Valbay International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 101.930.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 juin 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009072346/239/12.

(090085090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

DSI Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.150.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 juin 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009072348/239/12.

(090085112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

KLA-Tencor MIE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 110.649.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009072777/10.

(090086228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

KLA-Tencor MIE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 110.649.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009072778/10.

(090086230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

KLA-Tencor MIE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 110.649.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009072779/10.

(090086231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Aerolit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 79.051.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2009072788/12.

(090085828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Hungesa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 111.393.

Les comptes annuels au 30 septembre 2008 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HUNGESA S.A.
SGG S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009072781/12.

(090086235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Resitalia Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 95.324.

Les comptes annuels au 30 novembre 2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009072789/10.

(090085841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Villarmont S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 63.446.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009072790/10.

(090085844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Villarmont S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 63.446.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009072791/10.

(090085846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Burglux S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 19.113.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2009.

Signature
LE LIQUIDATEUR

Référence de publication: 2009072793/12.

(090085783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Vacentio Holdings Limited, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 106.664.

Les comptes annuels au 31 mai 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VANCENTIO HOLDINGS LIMITED
SGG S.A.
Mandataire
Signatures

Référence de publication: 2009072780/13.

(090086233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

European Finance Corporation, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 21.097.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2009.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Signature

Référence de publication: 2009072794/12.

(090085784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

EM Finance Holding S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 81.492.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EM FINANCE HOLDING S.A.
FIDALUX S.A.
Le domiciliataire
Signature

Référence de publication: 2009072759/14.

(090086210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

I.E. LuxSubCo French N° 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 66.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 132.071.

Extrait des décisions de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 12 mai 2009

1. Le mandat de Ernst & Young S.A. en tant que commissaire aux comptes de la Société n'a pas été renouvelé avec effet au 31 mars 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009072831/15.

(090086499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Le Varesine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 106.920.

—
Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 12 juin 2009

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

* Kenneth Gordon MacRae en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

- D'accepter la nomination de:

* Monsieur Adam Kruszynski, résidant professionnellement au 205, Route d'Arlon L-1150 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 juin 2009.

Pour extrait analytique conforme

Elisa Gottardi

Référence de publication: 2009072853/18.

(090086120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Ex Var Co-Investment GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 106.917.

—
Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 12 juin 2009

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

* Kenneth Gordon MarcRae en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

- D'accepter la nomination de:

* Monsieur Adam Kruszynski, résidant professionnellement au 205, Route d'Arlon L-1150 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 juin 2009.

Pour extrait analytique conforme

Elisa Gottardi

Référence de publication: 2009072854/18.

(090086123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Ex Var Second GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 115.780.

—
Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 12 juin 2009

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

* Kenneth Gordon MacRae en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

- D'accepter la nomination de:

* Monsieur Adam Kruszynski, résidant professionnellement au 205, Route d'Arlon L-1150 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 juin 2009.

Pour extrait analytique conforme

Elisa Gottardi

Référence de publication: 2009072855/18.

(090086126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Pro Fonds (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 45.890.

Hiermit wird bekannt gegeben, dass nachfolgend aufgeführte Personen/Geschäftsbuchführer der Pro Fonds (Lux) gestrichen werden:

Verwaltungsrat:

Glutz Emanuel
Markwalder Nicolas
Klaus Peter
Dünki Martin
Heller Gottfried
Glauser Hans-Peter

Geschäftsführer:

Dobàl Viktor
Ernzer Marcel
Klaus Peter

Rechnungskommissar:

Treuarbeit s.c, Luxemburg

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, im Juni 2009.

DZ BANK International S.A.

Für Pro Fonds (Lux)

Gisela Wenz / Thomas Haselhorst

Référence de publication: 2009073222/27.

(090086508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Capital International Portfolios 2, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 139.643.

Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 1^{er} mai 2009

Par résolutions prises en date du 1^{er} mai 2009, le conseil d'administration de la Société a pris acte de la démission de M. Pierre-Marie Bouvet de Maisonneuve, effective à compter du 17 avril 2009, de son mandat d'administrateur.

Le conseil d'administration de la Société a par conséquent décidé de coopter M. Guido Caratsch, demeurant professionnellement 10, avenue des Morgines à CH-1213 Petit-Lancy, Suisse, avec effet au 17 Avril 2009 en remplacement de M. Pierre-Marie Bouvet de Maisonneuve, administrateur démissionnaire, et prend acte que la cooptation de M. Guido Caratsch sera ratifiée par la prochaine assemblée générale.

M. Guido Caratsch a été également nommé en qualité du Président du conseil d'administration de la Société en remplacement de M. Pierre-Marie Bouvet de Maisonneuve avec effet au 17 avril 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 28 mai 2009.

*Pour CAPITAL INTERNATIONAL PORTFOLIOS 2**Au nom et pour le compte de JPMorgan Bank Luxembourg S.A.**Company Administration*

Mara Marangelli

En tant qu'Agent domiciliaire

Référence de publication: 2009072603/23.

(090086460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Polyvest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 36.811.

L'an deux mil neuf, le vingt mai.

Pardevant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "POLYVEST HOLDING S.A.", avec siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse

constituée suivant acte reçu par Maître Edmond SCHROEDER, alors notaire de résidence à Mersch en date du 3 mai 1991, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 392 du 17 octobre 1991

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 36.811

L'assemblée est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Jacques VAN STEENWINKEL Sr., administrateur de sociétés, demeurant à B-8670 Koksijde, Jan Van Looylaan 45,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Max MAYER, employé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jacques VAN STEENWINKEL Jr., administrateur de sociétés, demeurant à B-8670 Koksijde, Petuniaslaan 22.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Augmentation de capital social de la Société d'un montant de 125.000,- EUR (cent vingt-cinq mille euros) pour le porter de son montant actuel de 250.000,- EUR (deux cent cinquante mille euros) à un montant de 375.000,- EUR (trois cent soixante-quinze mille euros) par la création et l'émission de 50 (cinquante) actions de catégorie A et (50) cinquante actions de catégorie B, sans valeur nominale, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2.- Souscription et Libération

3.- Modification de l'article 5 des statuts.

4.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 125.000,- EUR (cent vingt-cinq mille euros) pour le porter de son montant actuel de 250.000,- EUR (deux cent cinquante mille euros) à un montant de 375.000,- EUR (trois cent soixante-quinze mille euros) par la création et l'émission de 50 (cinquante) actions de catégorie A et (50) cinquante actions de catégorie B, sans valeur nominale, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription et Libération

Les 50 (cinquante) nouvelles actions de catégorie A et (50) nouvelles cinquante actions de catégorie B, sans valeur nominale, ont été souscrites et libérées par les actionnaires de la Société au pro rata de leur participations actuelles par les apports en nature suivants:

- 1.251 (mille deux cent cinquante-et-une) actions de la société anonyme belge TECHOFI, ayant son siège social à B-1050 Bruxelles, 176, Avenue Louise inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises et Registre de Commerce sous le numéro 0438.110.693, représentant 11,12 % (onze virgule douze pour cent) du capital social de la Société fixé à 280.000,-

EUR (deux cent quatre-vingt mille euros) représenté par 11.252 (onze mille deux cent cinquante-deux) actions sans valeur nominale, entièrement libérées, et

- 871 (huit cent soixante et onze) actions de la société anonyme belge POLYTEC, ayant son siège social à B-1050 Bruxelles, 176, Avenue Louise inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises et Registre de Commerce sous le numéro 0438.062.490, représentant 69,56 % (soixante-neuf virgule cinquante-six pour cent) du capital social de la Société fixé à 62.000,- EUR (soixante-deux mille euros) représenté par 1.252 (mille deux cent cinquante-deux) actions sans valeur nominale, entièrement libérées.

L'Apport des 1.251 (mille deux cent cinquante-et-une) actions de la société anonyme belge TECHOFI est évalué à 309.622,50- EUR (trois cent neuf mille six cent vingt-deux virgule cinquante euros) et l'Apport des 871 (huit cent soixante et onze) actions de la société anonyme belge POLYTEC est évalué à 3.559.846,68,- EUR (trois millions cinq cent cinquante-neuf mille huit cent quarante-six virgule soixante-huit euros) soit un apport total net d'un montant de 3.869.469,18- EUR (trois millions huit cent soixante-neuf mille quatre cent soixante-neuf virgule dix-huit euros) dont 125.000,- EUR (cent vingt-cinq mille euros) sont alloués au capital social de la société et le solde de 3.744.469,18 EUR (trois millions sept cent quarante-quatre et quatre cent soixante-neuf virgule dix-huit euros) est imputé au compte prime d'émission.

Les actionnaires représentés comme ci-avant déclarent qu'en application des dispositions des articles 26-1 et 32-1(5) de la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales un rapport a été établi par Monsieur Aniel GALLO, réviseur d'entreprises, daté du 31 mars 2009 dans lequel une partie du patrimoine est ainsi apportée, décrite et évaluée.

Ledit rapport comprend les conclusions suivantes:

"En conclusion des investigations auxquelles nous avons procédé et de l'examen des documents qui nous ont été soumis, nous certifions par la présente:

- 1.- l'apport en nature projeté est décrit d'une façon précise et adéquate.
- 2.- Le mode d'évaluation adopté est raisonnable.
- 3.- La valeur de l'apport correspond à EUR 3.869.469,18"

Ce rapport, après avoir été paraphé "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant restera annexé au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les actionnaires déclarent encore qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de ces Apports à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de ces Apports à la Société.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de reformuler l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à 375.000,- EUR (trois cent soixante-quinze mille euros) représenté par cent cinquante (150) actions de catégorie A, cent cinquante (150) actions de catégorie B, sans valeur nominale.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le registre des actionnaires de la Société afin d'y refléter les changements ci-dessus, et donne pouvoir et autorité à tout administrateur de la Société, chacun individuellement (i) de procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des nouvelles actions émises dans le registre des actionnaires de la Société (en ce inclus, pour éviter le moindre doute, la signature dudit registre) et (ii) de se charger de toutes les formalités en rapport avec lesdites résolutions, si nécessaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.15 heures.

Frais.

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société à environ 3.150,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. VAN STEENWINKEL Sr., M. MAYER, J. VAN STEENWINKEL Jr., P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 mai 2009. Relation: LAC/2009/20307. Reçu 75 €.- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009071430/206/106.

(090084855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.